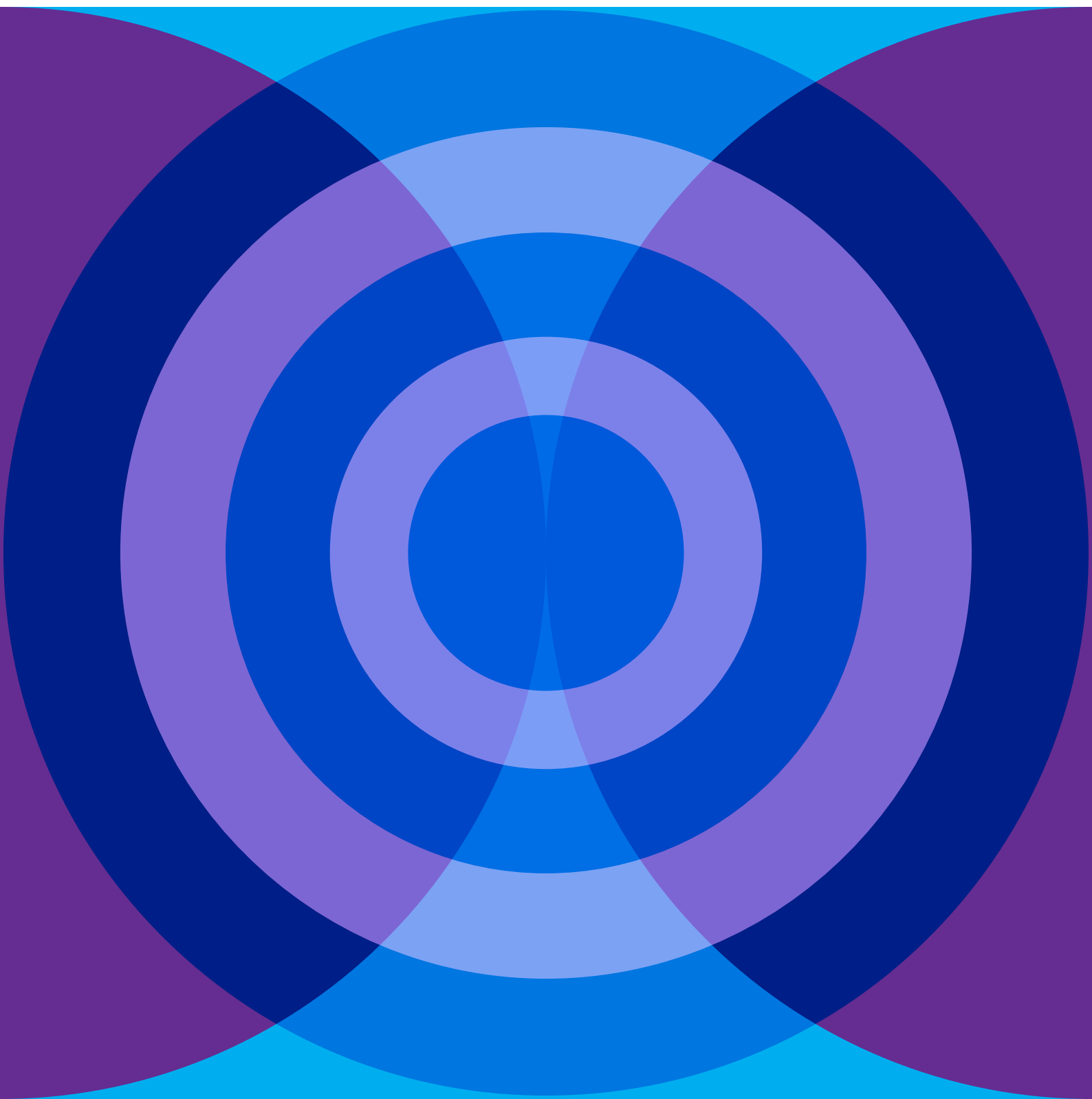


LA MISSION LOCALE
DE MARSEILLE
RAPPORT D'ACTIVITÉ

20
23





JOSETTE FURACE
Présidente de la Mission Locale de Marseille et Conseillère municipale déléguée à l'emploi des jeunes

Edito de la Présidente

Cette année encore, c'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport d'activité 2023 de la Mission Locale de Marseille. L'année 2023 a été une année de défis que nous avons relevés avec succès grâce au travail inestimable de nos 240 collaborateurs.

Aux côtés de notre directrice générale, leur engagement et leur créativité ont été le moteur de notre action et je suis profondément reconnaissante de pouvoir compter sur cette formidable équipe.

Je veux également saluer l'engagement sans faille de la Ville de Marseille et de notre Maire Benoit Payan en faveur de l'emploi des jeunes. Ce soutien nous a permis de développer et de renforcer nos actions pour accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. Marseille a repris sa place de capitale au sein de l'association régionale des Missions Locales SUD PACA et de l'Union Nationale des Missions Locales qui nous apportent leur soutien et nous les en remercions.

Avec 21 100 jeunes accueillis et 19 000 en accompagnement, dont près d'un sur deux réside en quartiers prioritaires de la politique de la Ville, la MLM s'impose comme un acteur incontournable de l'insertion professionnelle des jeunes dans la région et dans le pays. Les initiatives lancées par la MLM, dans le sillage de l'action conjointe des principaux financeurs, l'Etat, Ville de Marseille et Conseil Régional, ont eu un impact concret sur la vie de nombreux jeunes dans les quartiers prioritaires. Nous agissons au quotidien pour l'inclusion de toutes et tous, et en 2024, ce sera de nouveau notre priorité absolue. Mais tous nos dispositifs ont un coût.

Nous comptons sur le soutien de nos financeurs publics pour assumer des besoins toujours plus importants. En effet, l'intégration de l'augmentation des salaires relatifs aux accords de branche s'est faite avec un budget pénalisé par la baisse ou le maintien à l'identique des subventions des collectivités partenaires. En 2024, la MLM sera face à un défi financier de taille. J'appelle donc nos partenaires à ne pas détourner le regard de la MLM, qui représente pour des milliers de jeunes marseillaises et de jeunes marseillais, une véritable bouffée d'oxygène.

Notre volonté, c'est de rendre la dignité aux jeunes partout dans Marseille. Je veux dire à chaque jeune marseillaise et chaque jeune marseillais qu'ils ne sont pas seuls. Chaque jour, nous leur tendons la main, c'est avec notre jeunesse que nous bâtissons le Marseille de demain.

Ensemble, continuons à travailler pour offrir à chaque jeune marseillais les moyens de construire un avenir meilleur. Merci à tous pour votre engagement et votre détermination.



**STEPHANIE
ORDANO-MATHIEU**
Directrice Générale de la Mission Locale de Marseille

Le mot de la Directrice Générale

Je suis ravie de partager avec vous, aux côtés de la Présidente, le rapport d'activité de la Mission Locale de Marseille pour l'année 2023. Cette année a été marquée par un travail intense et coordonné avec nos précieux partenaires et par une optimisation sans relâche de notre organisation interne.

Dans un contexte de changement incessant, notre défi en 2023, et pour les années à venir, est de nous adapter tout en restant fidèles à notre mission au service des jeunes et du territoire. Ainsi, la Mission Locale de Marseille s'est engagée dans une démarche visant à renforcer son organisation, à trouver de nouvelles formes de mobilisation et d'expression des publics pour répondre à ses missions.

Elle a notamment :

- favorisé l'innovation et libéré les énergies, en faisant évoluer ses pratiques pour mieux servir les jeunes en s'appuyant sur eux pour progresser,
- optimisé ses ressources et privilégié le travail collaboratif en interne, en intensifiant la co-construction avec nos partenaires pour donner un sens et un sentiment d'appartenance renforcé,
- développé une veille active et recherché des financements complémentaires pour des projets innovants à forte valeur ajoutée, répondant aux besoins non couverts ou insuffisamment satisfaits de nos publics,
- amélioré la performance globale de la structure pour atteindre les objectifs fixés par nos financeurs.

L'année 2023 a marqué la première étape de la construction de notre projet associatif, préparant ainsi la structure à sa future labellisation en 2024/2025. Ce travail collaboratif impliquant les salariés, les administrateurs et les jeunes nous permet de vérifier notre capacité à définir notre projet, à transmettre nos valeurs aux nouvelles générations, à renforcer notre culture commune, à cohésionner et à donner du sens à notre action. L'une des idées-forces qui émerge également de ce rapport est notre engagement renforcé dans la collaboration avec les entreprises locales. En travaillant de manière resserrée avec elles, nous avons pu mieux répondre aux besoins du marché tout en offrant à nos jeunes des opportunités professionnelles concrètes et adaptées.

Enfin, un de nos savoir-faire majeur réside dans notre capacité à travailler avec les jeunes sans diplôme. En développant des programmes spécifiques et en adoptant une approche très individualisée, nous avons pu aider de nombreux jeunes à trouver leur voie professionnelle.

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos administrateurs, son Bureau, nos partenaires et collaborateurs pour leur engagement et leur confiance.

Ensemble, continuons à œuvrer pour l'avenir des jeunes de notre territoire.

Sommaire

PAGE

6

Une offre de service

PAGE

7

Partie I :
Une association en mouvement

PAGE

13

Partie II :
Evènements marquants

PAGE

16

Partie III :
Des actions et des résultats

PAGE

36

Partie IV :
Une méthode

PAGE

39

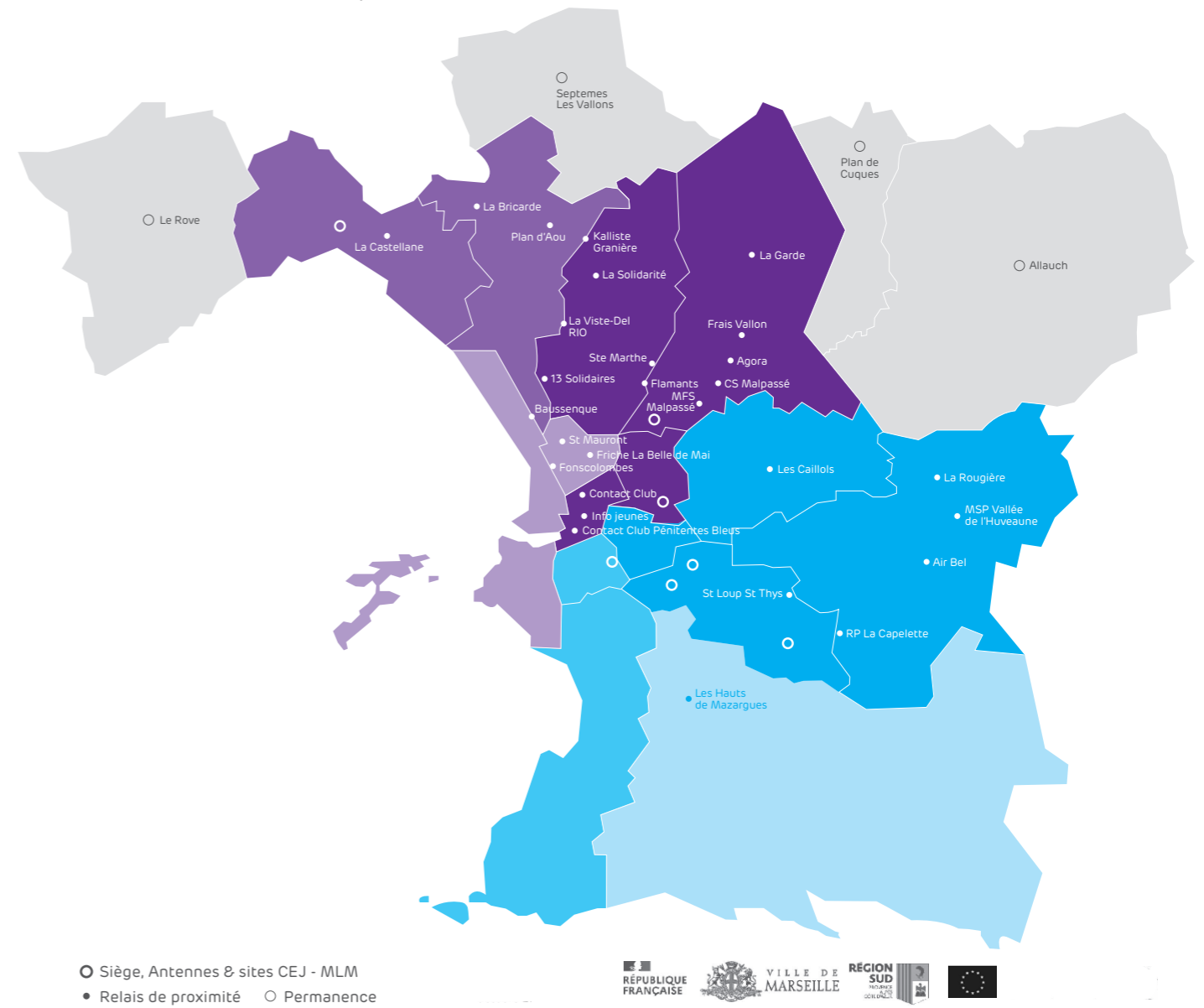
Partie V :
Des moyens humains et financiers

PAGE

39

Vers 2024

Les différents points d'accueil de la Mission Locale de Marseille



Plus de 40 ans d'actions et d'expertises

La Mission Locale intégrée au Service Public de l'Emploi, Repère, Accueille, Informe, Oriente et Accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en construisant avec eux leur parcours personnalisé vers l'emploi avec la mobilisation des partenaires locaux et des entreprises. Elle apporte un appui aux jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté. Lieu de transformation et de confiance, la Mission Locale s'attache à être un véritable incubateur d'engagement et de persévérance pour tous les jeunes par le développement de

leur capacité à faire des choix pour leur accès à l'autonomie.

La Mission Locale de Marseille intervient sur tout son territoire et sur les communes de Septèmes-les-Vallons, d'Allauch, Plan-de-Cuques, et le Rove.

5 antennes, **2** sites dédiés au CEJ et **1** siège
30 relais de proximité / points d'accueil
19 000 jeunes accompagnés (21 110 accueillis)
 Dont **45%** en QPV
6 448 nouveaux jeunes accueillis
+4 300 jeunes en emploi
+2 500 jeunes en formation
242 professionnels

Une offre de service

Depuis 1982, les Missions Locales ont développé un mode d'intervention global au service des jeunes avec la prise en compte de l'ensemble des freins à l'insertion dans tous les domaines : emploi, formation, insertion, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever des obstacles à l'insertion dans l'emploi des jeunes et à leur accès aux droits et à l'autonomie.

Projet pro

- Accompagnement individualisé
- Diagnostic territorial et des besoins des entreprises sur le territoire
- Découverte des métiers et filières en tension

Sécurisation des parcours

- Contrat engagement jeune Allocation PACEA
- Fonds d'aide aux jeunes métropolitains
- Accompagnement social renforcé

Emploi

- Accompagnement individualisé
- Immersion en entreprise
- Coaching
- Prospection Conseil et pré recrutement
- Intégration dans l'entreprise
- Expertise filière en tension Equipes dédiées

Santé

- Accompagnement individualisé des jeunes en situation de vulnérabilité
- Écoute et repérage des besoins de santé et de la souffrance psychique

- Orientation vers les partenaires compétents
- Bilan de santé consultation psy, addiction, région pass santé

Citoyenneté et culture

- Accompagnement individualisé vers offres de service civique
- Ateliers pouvoir d'agir - Lutte contre les discriminations
- Pass culture

Logement / hébergement

- Accompagnement individualisé des jeunes en situation de vulnérabilité
- Orientation plateforme de mise à l'abri Accompagnement et accès au logement autonome Orientation vers les partenaires compétents: 115, SIAO, Résidences

Mobilité et Mobilité internationale

- Accompagnement individualisé Sensibilisation du public
- Code de la Route avec la Ville de Marseille Permanences RTM
- Offre en Europe et plus loin : stages pro, volontariats, échanges, en lien avec les partenaires opérateurs de mobilité

Partie I Une association en mouvement

Dynamisation de la gouvernance & organisation clarifiée

Une gouvernance resserrée et impliquée

Les conclusions du rapport de la Cour des Comptes portaient sur la nécessité de redynamiser les instances de la gouvernance de l'association notamment par la réduction du nombre de membres du conseil d'Administration : **Nombre d'administrateurs trop élevé**, peu propice à la discussion et à la prise de décisions ; **Taux de participation faible** une moyenne de 37% de 2017 à 2020 et de 48% depuis 2021.

Le Conseil d'administration a suivi les préconisations de la CDC en votant la réduction de 29 % du nombre d'administrateurs, passant de 52 à 37 membres. Il s'est également doté d'un règlement intérieur approuvé par tous. Les administrateurs sont très présents sur les actions de l'association tout au long de l'année comme en témoigne le rapport d'activité.

La mise en conformité RGPD

En 2023 plusieurs mesures ont été prises pour se conformer au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Un registre de traitements des données a été régulièrement mis à jour, les équipes ont été sensibilisées à l'importance de la protection des données en tant qu'obligation légale, à travers 10 communications intranet et des réunions d'information régulières avec des séances de questions-réponses. Un service d'assistance électronique et téléphonique dédié a été mis en place. Un espace documentaire pour les collaborateurs a été créé afin de faciliter

l'accès aux informations et un quiz RGPD a été mis en place pour évaluer le niveau d'appropriation, qui atteint fin 2023 63%.

Les référents d'activités ont été accompagnés vers la conformité, avec 36 dossiers audités. Des procédures internes ont été mises en œuvre pour sécuriser les traitements des données personnelles. La Charte des Usages des Systèmes d'Information (SI) destinée aux collaborateurs Mission Locale de Marseille a été adoptée en Comité Social et Économique (CSE). Les jeunes ont également été sensibilisés à la protection des données, et la charte SI a été présentée aux équipes.

Les demandes RGPD des jeunes sont systématiquement traitées. La Mission Locale de Marseille participe également au groupe de travail de l'UNML sur le RGPD. Pour renforcer la protection des données, des articles spécifiques ont été ajoutés aux conventions de partenariats. Enfin, un travail est en cours pour la mise en œuvre d'un Plan de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI), axé sur les partenaires et prestataires.



Affiche interactive présente sur les espaces accueil de la Mission Locale de Marseille

Vers la Labellisation et le projet associatif

La Labellisation: Inscrire la Mission Locale de Marseille dans une démarche de qualité de service.

En 2023 la structure a défini sa feuille de route pour se préparer à sa labellisation. Elle a posé les premières marches de l'élaboration de son projet associatif.

La démarche de labellisation vise à inscrire le réseau: 436 Missions Locales (ML), 15 Associations Régionales des Missions Locales (ARML) et l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) dans une démarche d'amélioration continue répondant aux attentes

des jeunes, des entreprises, mais aussi de ses partenaires financeurs et opérationnels. Enjeu porté par les Présidents élus et soutenu par l'État, contribue à démontrer la qualité de l'offre de service de la Mission Locale.

Rappel référentiel de la labellisation:

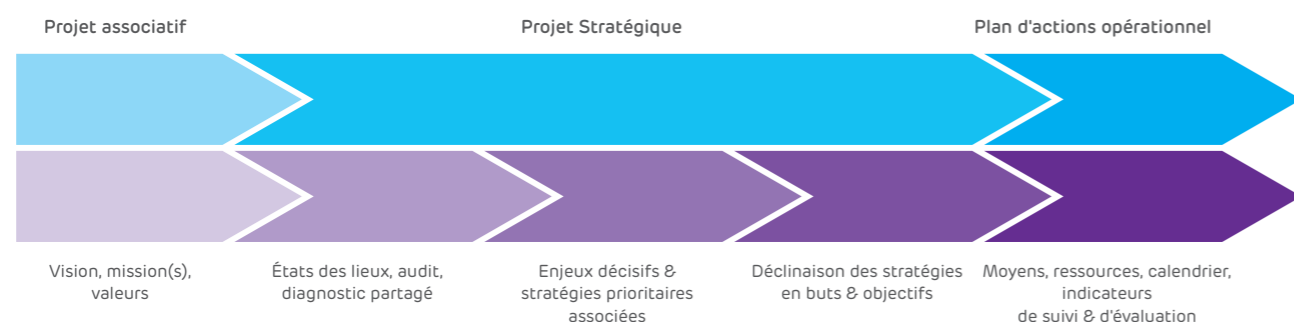
1. La gouvernance, le positionnement, les valeurs de la Mission Locale,
2. L'ancrage territorial et partenarial de la Mission Locale,
3. L'offre de service de la Mission Locale,
4. Le management et le pilotage de l'activité,

Pourquoi un projet associatif?:

- Poser nos fondamentaux et affirmer ce que l'on est,
- Prendre un temps pour se poser,
- Transmettre aux nouveaux salariés et aux nouveaux administrateurs, l'histoire de la ML, et ainsi travailler la culture commune,
- Contribuer, faire ensemble,
- Faire cohésion,
- Réaffirmer son identité, sa spécificité. Se positionner en référence à des fondamentaux non négociables,
- Donner du sens à notre action.

Contenu du projet associatif:

1. L'historique de la structure
 2. Les valeurs de la Mission Locale,
 3. Les spécificités, les atouts, la carte d'identité de la Mission Locale,
 4. Les publics cibles (caractéristiques principales, évolution des publics),
 5. Les missions (ce qu'est la Mission Locale? Ce que n'est pas la Mission Locale?).
- Ce projet est co-construit avec les salariés, des administrateurs et des jeunes. Il sera finalisé et présenté en 2024.



Le Projet Associatif: Retrouver du sens et fédérer autour de valeurs fortes

1. Cadrage & lancement
2. Mobilisation des acteurs
3. Formalisation du projet associatif
4. Présentation du projet associatif



Création du service communication et lancement du studio Lab'on-id

La Mission Locale de Marseille a structuré en 2023 son service communication avec la création d'un poste de responsable de communication, associé à une Community manager et au chargé de projet numérique.

Cette équipe participe à augmenter la visibilité de la structure sur les réseaux sociaux et a pour objectif de faire connaître notre offre de service auprès des jeunes via les réseaux sociaux: instagram, facebook, linkedin; mais aussi avec Lab'on-id sur la plateforme qui monte: twitch.

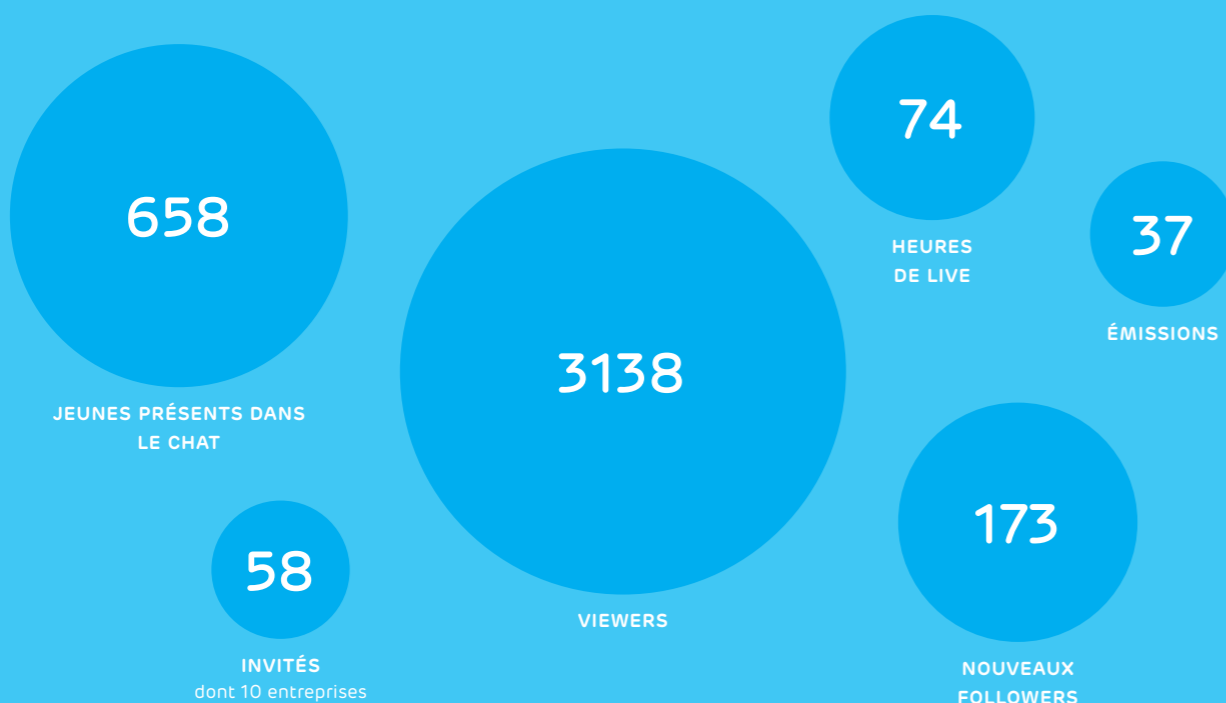
Lab'on-id: un média, un outil d'accompagnement et un parcours

Avec le lancement le 1er juin 2023 du studio Lab'on-id les deux animateurs Enzo et Paul (deux jeunes issus du Contrat d'Engagement Jeune) portent la parole des jeunes et leur donnent la possibilité de s'exprimer librement sur les sujets qui les concernent pendant les Lives.

La Fondation Orange a contribué financièrement au lancement du studio qui cherche aujourd'hui son modèle économique pour s'inscrire de manière pérenne dans l'offre de service de la Mission Locale de Marseille



Chiffres Lab'on-id du 01 juin 2023 au 31 décembre 2023 c'est déjà :



Lab'on-id n'est pas qu'un média créé par et pour les jeunes, c'est aussi un outil d'accompagnement pour les conseillers qui permet de révéler des compétences directement liées à la création de contenus (vidéos, reportages, création et animation d'émissions, création de support de communication digitaux...), mais aussi des

softs skills (travail en équipe, planification d'une grille de programme, interagir avec des partenaires institutionnels...). Lab'on-id est enfin une étape dans le parcours des jeunes qui souhaitent confirmer ou valider un projet ou des compétences en effectuant une période de stage d'une semaine à un mois au sein du studio.



Sécurisation et optimisation de la gestion financière

Les marchés publics

La Mission Locale de Marseille s'est mise en conformité avec les règles de la commande publique en lançant 3 appels d'offres :

- Frais de santé
- Nettoyage des locaux
- Infogérance

Chaque appel d'offre a coûté à la structure environ 4.5k€.

Par l'adhésion à des groupements d'achats (UGAP / CAIH), des économies ont été générées sur 2 principaux marchés ayant un impact sur 2024 de :

- 100k€ pour la téléphonie
- 59k€ pour la location de copieurs et d'imprimantes.

Le Service Systèmes d'Informations (SSI) de la Mission Locale de Marseille a participé de la mise en œuvre des marchés publics de la mise en œuvre des marchés publics de la télécommunication (téléphonie et internet), de l'infogérance des parcs informatiques, du cycle d'exploitation des équipements informatiques, des systèmes d'impression et des licences logicielles. Grâce à l'adhésion de la structure aux groupements d'achats publics (UGAP et CAIH), l'amélioration de la qualité des équipements et services s'accompagnent d'une performance économique sans précédent.

Les équipes de la Mission Locale sont mieux outillées au niveau numérique qu'elles ne l'ont jamais été, alors même que le passage aux marchés publics a permis de générer d'importantes économies.

L'exécution au quotidien de ces marchés publics en infogérance et téléphonie tend à aligner les réponses aux besoins des professionnels de l'insertion sur l'état de l'art des technologies de l'information, tout en renforçant en permanence les stratégies de sécurité informatique dont les utilisateurs sont les premiers acteurs.

Pour 2024, l'association poursuivra cette optimisation en :

- Renégociant les contrats et mettant en place des procédures formalisées d'achats
- Harmonisant les licences et renforçant la cybersécurité
- Renouvelant le matériel informatique
- Suivant l'exécution des appels d'offres

Modernisation des outils et comptabilité analytique

Rappel du principe

- Mise en place d'une comptabilité analytique pour suivre la « consommation » des subventions et établir un bilan pour les opérations,
- Obligation pour la labellisation de la structure.

Point étape

- Cadre de la comptabilité analytique mis en place pour une identification des ressources et des dépenses,
- Conformité comptable de la structure,
- Suivi extra
- Comptable du suivi des temps.

L'accompagnement des équipes

Montée en compétence

42 modules ont été proposés cette année avec une évolution (+35%) de la demande de souhaits enregistrés (462).

87% des formations concernaient notre cœur de métier CAA – CISP – CP avec quelques nouvelles propositions cette année :

- Animation de réunion en visioconférence
- Management (formation qui ciblait les cadres de direction).

Plan de formation interne : développement de la formation par les pairs

Les formations internes continuent de se structurer au fil des années. Outre le processus d'intégration (triptyque offre de service – outils numériques internes – I-Milo), les salariés sont plus que jamais au cœur du développement de l'apprentissage par leurs pairs :

- RGPD
- Lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel avec la référente élue du CSE.



Une après-midi
de cohésion festive
à l'Amicale Bouliste



de Saint-Giniez
le 8 juin 2023



Partie III Des actions et des résultats

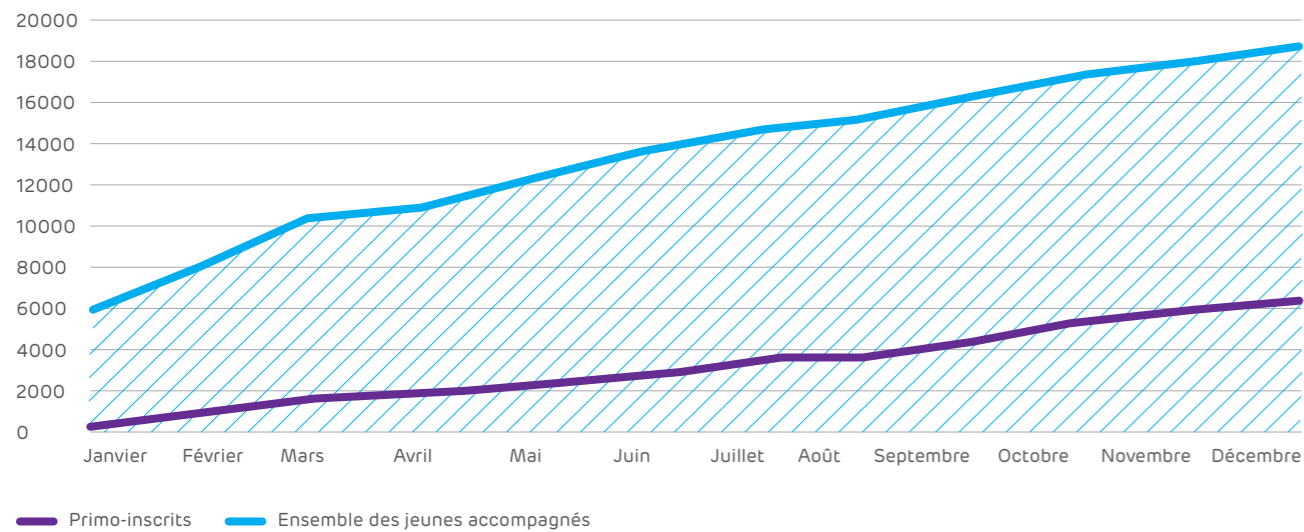
Chiffres clés

- **21110** jeunes en contact, dont 19 000 jeunes en accompagnement
- Plus de **6449** jeunes se sont inscrits pour la première fois en 2023
- Dont 8 598 jeunes résidant en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)
- **45%** issus des quartiers prioritaires de la ville
- Près de **160 000** entretiens ont été effectués
- **4 408** jeunes entrés en Emploi dont 708 jeunes entrés en Apprentissage ou en contrat de professionnalisation
- **2 518** jeunes sont entrés en formation
- **1 600** entreprises partenaires
- **3 466** offres d'emploi directement collectées et
- **86,2%** de mise en relation sur ces offres



Les publics

L'ensemble des jeunes accompagnés en 2023 / saisonnalité des accueils



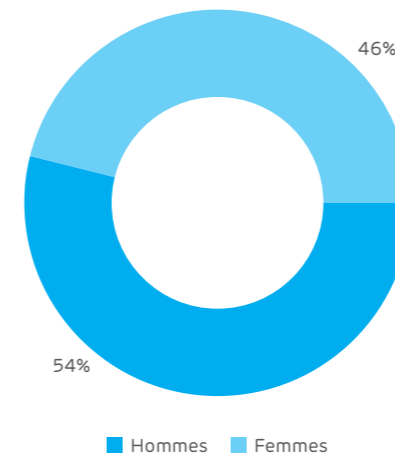
Commentaire: Le nombre de jeunes accompagnés et le nombre d'entretiens sont toujours aussi importants; ce qui souligne l'intensité accrue de l'accompagnement mis en œuvre avec les publics.

La fréquentation est soutenue toute l'année

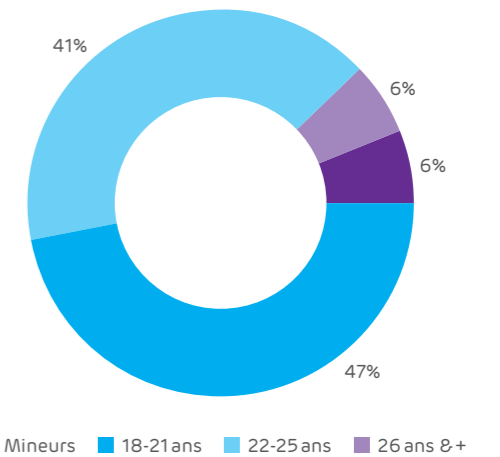
et s'intensifie aux mois de juin, septembre et octobre, à la fin et au début de l'année scolaire.

À noter que les mois d'été ne sont plus vraiment creux avec 1580 jeunes accompagnés sur cette période.

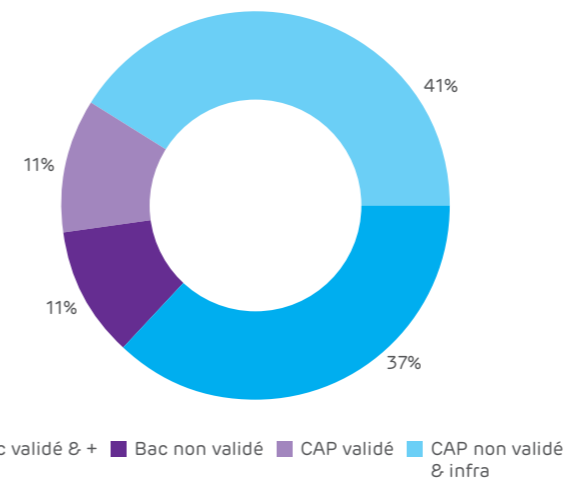
Répartition par sexe



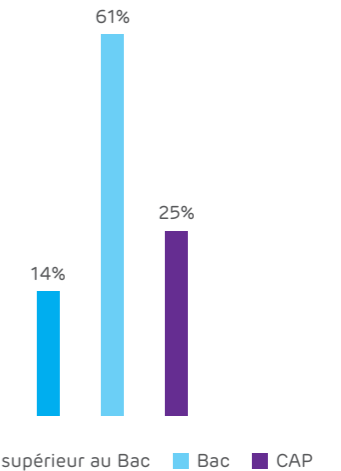
Répartition par âge



Répartition par Niveau



Les publics diplômés par type de diplôme



■ L'écart homme/femme s'explique en grande partie par le décrochage scolaire précoce qui touche davantage les garçons. Les filles restent généralement scolarisées un peu plus longtemps, ce qui se traduit par un niveau scolaire globalement plus bas des hommes à l'inscription.

■ La répartition par tranche d'âge est comparable à celle constatée au niveau régional.

La politique de lutte contre le décrochage scolaire a permis d'augmenter les inscriptions de mineurs déscolarisés. On note une part des 22-25 ans en augmentation depuis quelques années. Cette augmentation résulte pour partie du développement d'une offre de service plus étoffée et attractive pour répondre aux demandes de cette tranche d'âge.

52% des jeunes reçus n'ont aucun diplôme contre **11%** ayant à minima un CAP, **37%** le bac ou plus, **63%** des jeunes accompagnés sont de niveau infra baccalauréat, **48%** des publics accompagnés par la Mission Locale de Marseille ont un diplôme, majoritairement un BAC. Même si le niveau de qualification moyen progresse, les difficultés d'insertion sur une ville comme Marseille demeurent. Ce constat justifie pleinement un accompagnement global face à un marché du travail certes plus porteur, mais aussi plus exigeant en termes de compétences et de savoir-être.

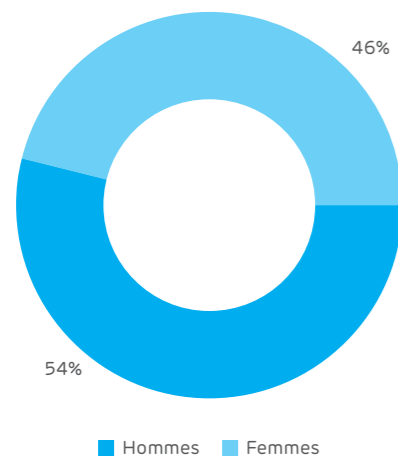
Les nouveaux inscrits

La part de primo-inscrits à la Mission Locale de Marseille en 2023 a progressé. De nouveaux modes de contact (dont les pré-inscriptions en ligne) ont été développés pour permettre à chaque jeune qui le souhaite de s'inscrire rapidement avec leur smartphone. Le développement d'outils et d'interfaces numériques est plus que jamais une priorité à la Mission Locale de Marseille pour permettre

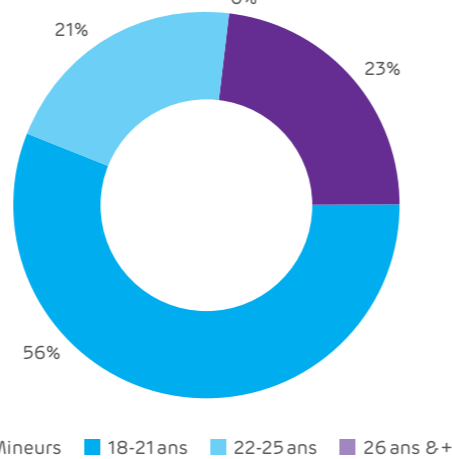
aux jeunes d'accéder plus facilement à notre offre de service.

Au-delà de ces innovations numériques, la Mission Locale de Marseille a proposé en 2023 de nouvelles actions pour « aller vers » les jeunes et faciliter le premier contact : les cafés des parents, la participation au Hero Festival, au Delta Festival, la création du studio Lab'on-id...

Répartition par sexe



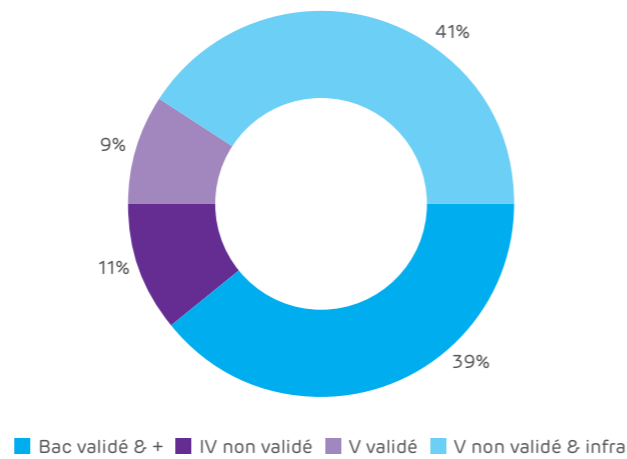
Répartition par âge



En 2023 40% des nouveaux inscrits résidaient en Quartier Prioritaire de la Ville, ce qui est inférieur au niveau de jeunes accompagnés. Cet écart est dû à la multiplication des actions financées dans le cadre du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) et au financement d'autres actions spécifiques ciblant les NEETS. Cette multiplication d'actions a dirigé une partie des publics vers d'autres partenaires avec qui la Mission Locale de Marseille a souvent collaboré, remplissant ainsi son rôle central dans l'orientation et le repérage des publics.

En 2023 la part des diplômés était quasiment égale aux jeunes sans diplôme à la première inscription. En effet depuis le Covid beaucoup de jeunes diplômés (y compris des étudiants) viennent demander des aides financières, alors qu'ils étaient traditionnellement plus épargnés par ces difficultés que les jeunes non-diplômés.

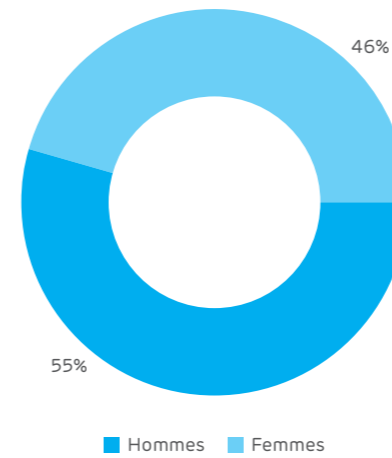
Répartition par Niveau



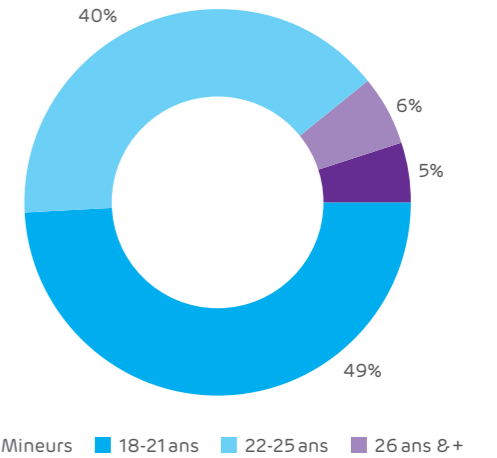
	Général	Nouveaux inscrits
Bac validé & plus	37%	39%
Niveau bac non validé	11%	11%
Niveau cap validé	11%	9%
Niveau infra sans diplôme	41%	41%

Les jeunes qui résident dans les Quartiers Prioritaires de la Ville

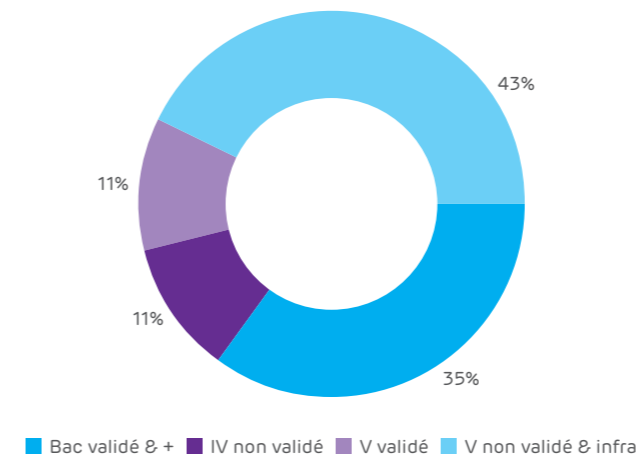
Répartition par sexe



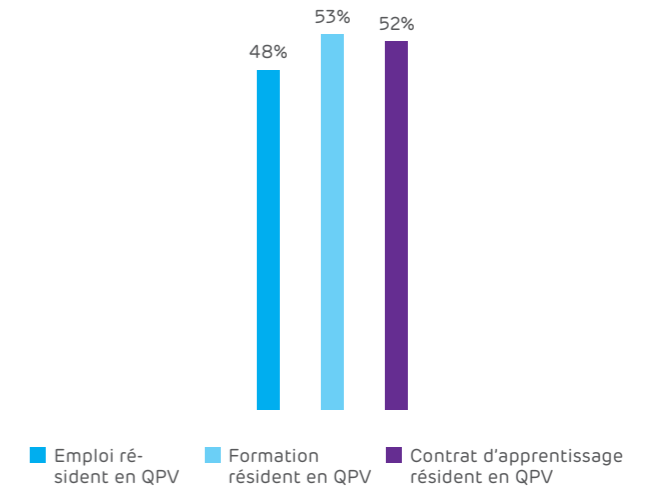
Répartition par âge



Répartition par Niveau

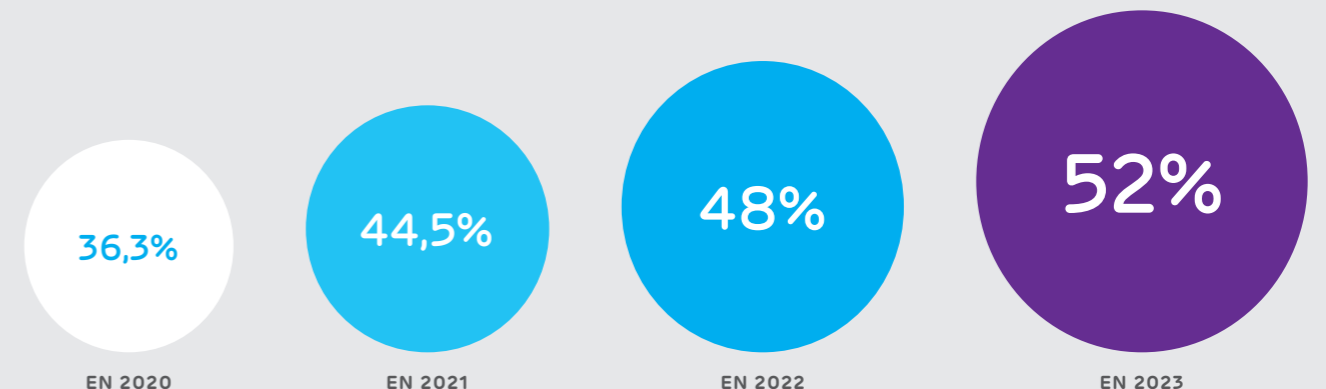


Les placements des jeunes



Placement en alternance des jeunes qui résident en QPV: Les efforts entrepris pour augmenter les placements en contrat d'apprentissage et en alternance se traduisent

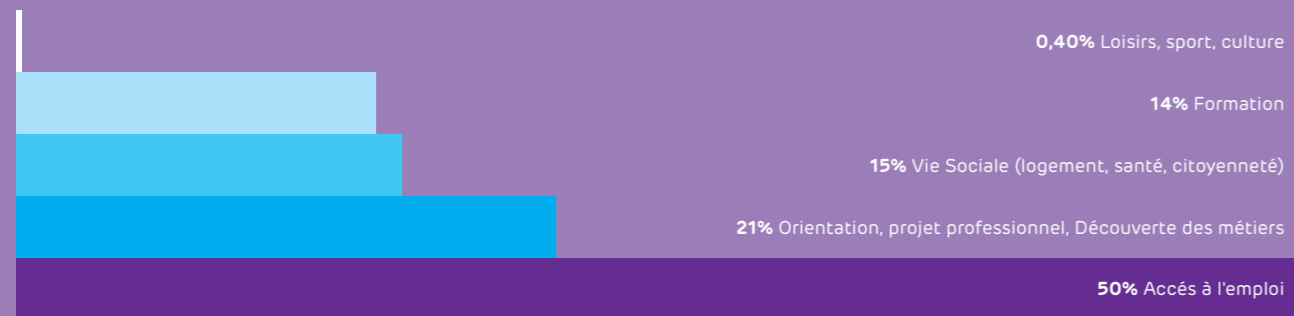
par une progression significative cette année :



Quelles offres de service sont proposées aux jeunes



Types de propositions



L'offre de service à destination des jeunes s'articule autour de propositions concrètes qui concernent pour :
50% une proposition d'accès à l'emploi,

21% un acte de service sur l'orientation et les métiers,
15% une proposition citoyenneté, santé, logement...
14% une proposition formation.

Baromètre de satisfaction

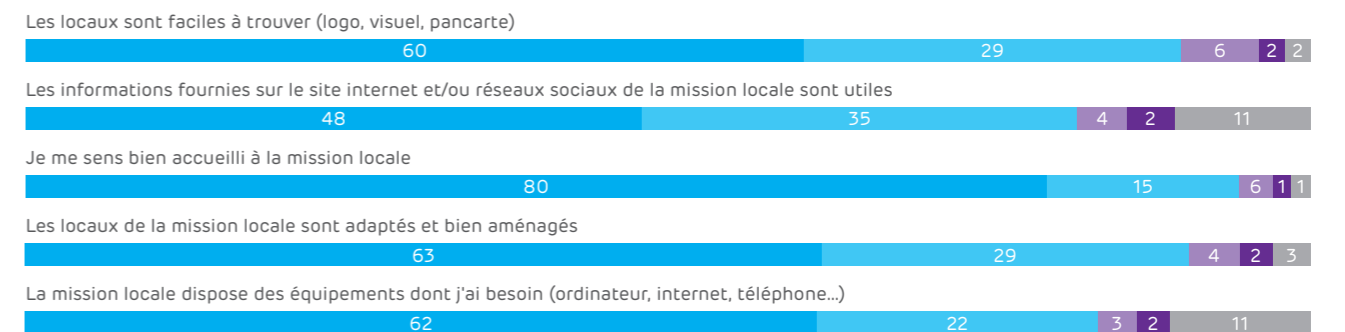
Les jeunes

Ce baromètre est la 6^{ème} édition de la grande enquête menée nationalement auprès des publics jeunes accompagnés par chaque Mission Locale. En récoltant les avis des jeunes sur les services proposés, le Baromètre s'inscrit dans une démarche et une volonté d'amélioration et d'adaptation continue de la Mission Locale aux attentes des jeunes afin de co-construire un service pour son public.

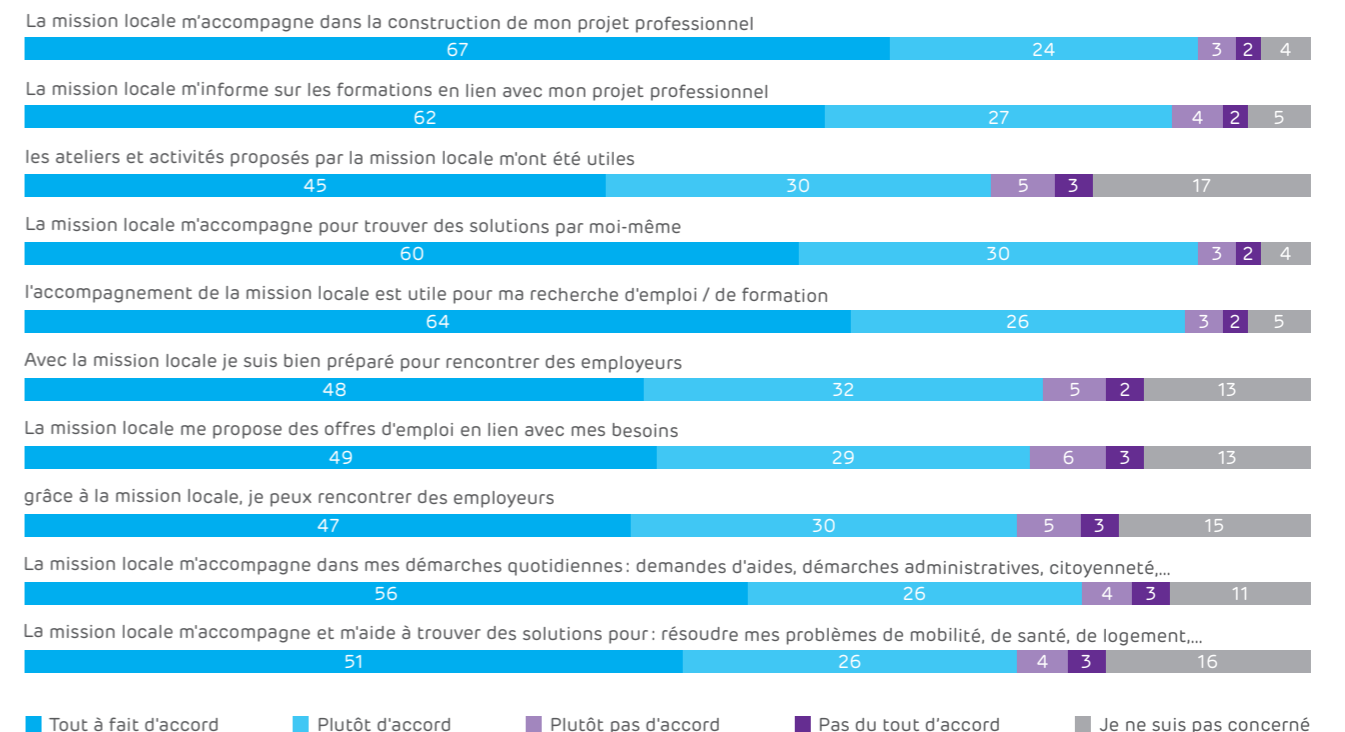
94% des jeunes sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil à la Mission Locale,
92% sont satisfaits ou très satisfaits de leur relation avec leur conseiller,
93% déclarent être satisfaits ou très satisfaits globalement de la Mission Locale,
65% des jeunes ont connu la Mission Locale par leurs proches (bouche-à-oreille),
65% considèrent avoir avancé dans leur projet grâce à l'accompagnement en mission locale,
95% recommanderaient la Mission Locale à leurs amis.

Sur 1 048 jeunes interrogés:

Concernant l'accessibilité de la Mission Locale, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? [%]

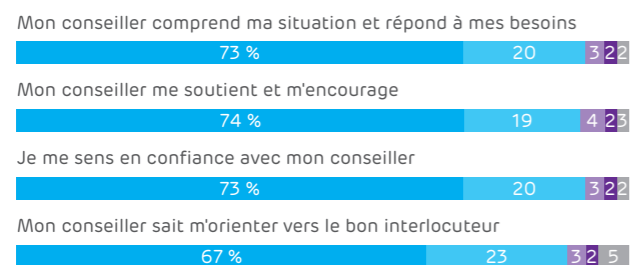


Concernant l'accompagnement que vous propose la Mission Locale, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? [%]

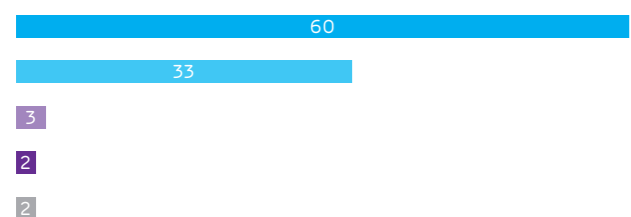


■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Je ne suis pas concerné

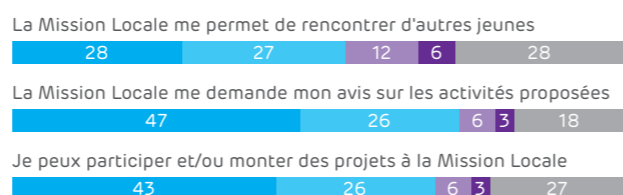
Concernant votre relation avec votre conseiller, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? [%]



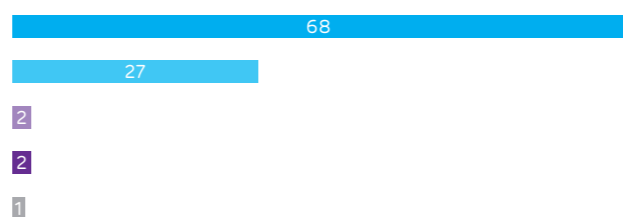
Globalement, êtes-vous satisfait des services rendus par votre Mission Locale ? [%]



Concernant votre participation à la vie de la Mission Locale, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? [%]

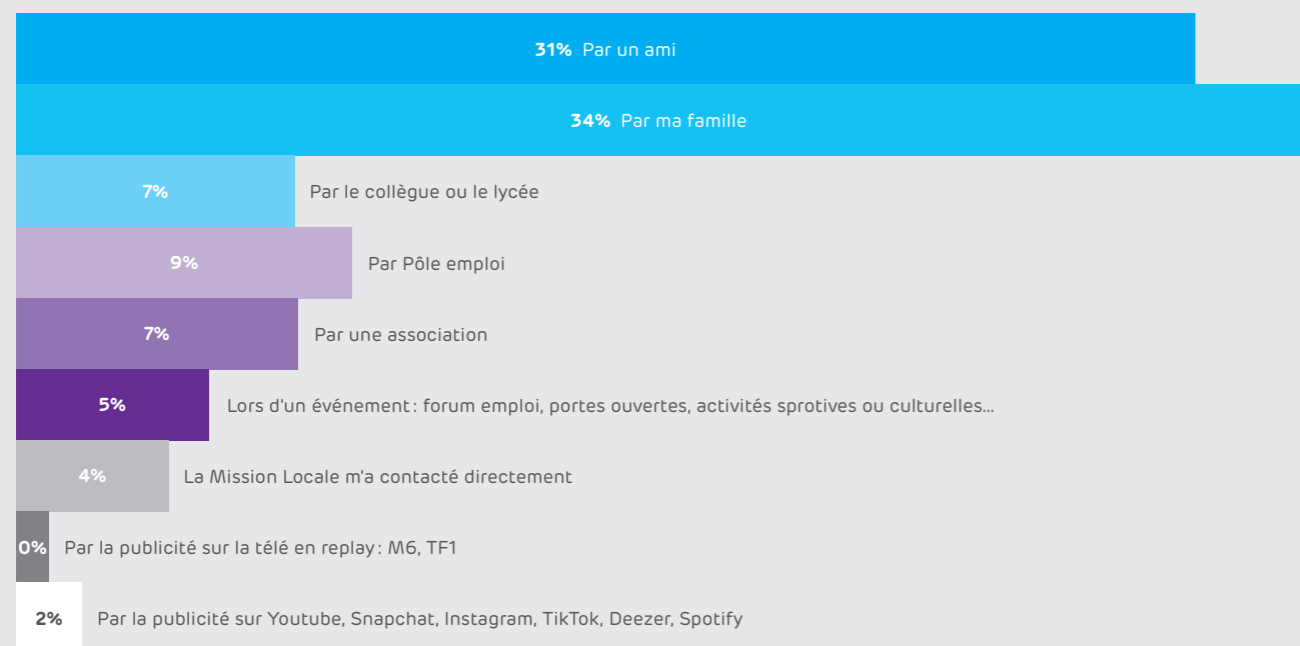


Recommanderiez-vous à vos amis d'aller à la Mission Locale ? [%]



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Je ne suis pas concerné

Comment avez-vous connu la Mission Locale ? [%]

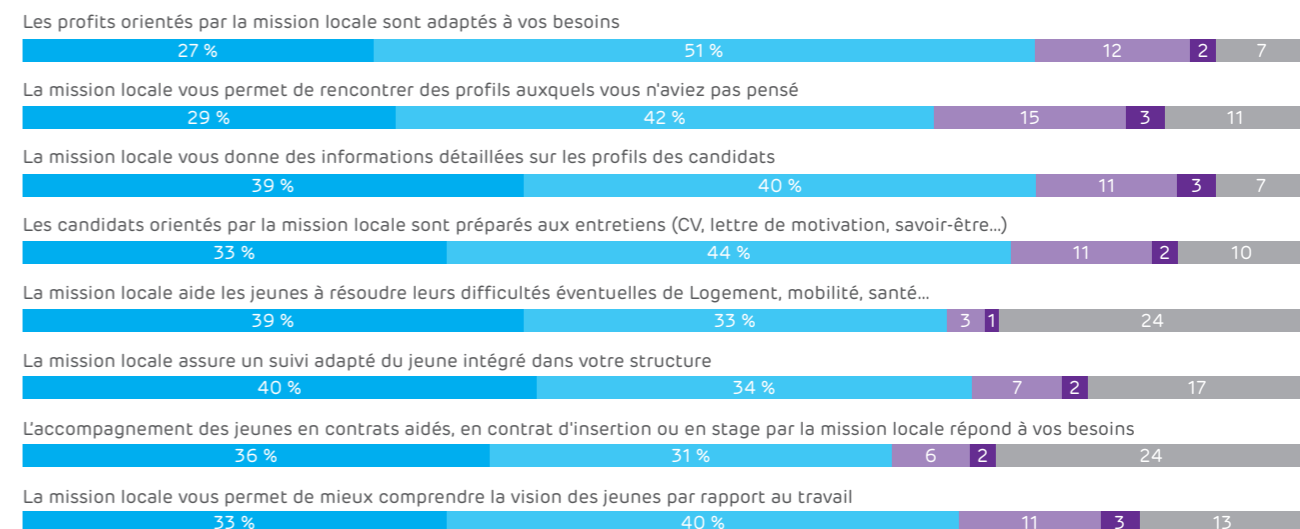


Les entreprises

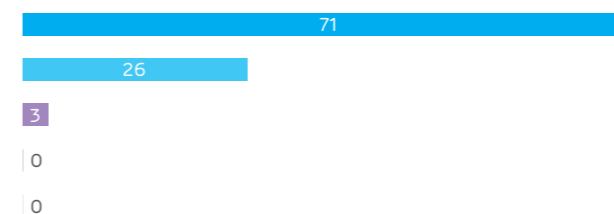
Concernant l'accessibilité de la Mission Locale, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? [%]



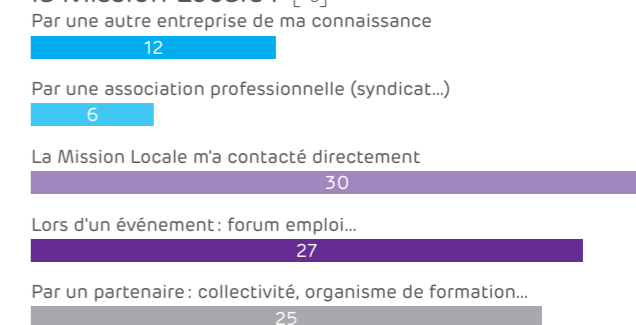
Concernant les jeunes de la Mission Locale que vous recevez, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? [%]



Êtes-vous satisfait des services rendus par votre Mission Locale ? [%]

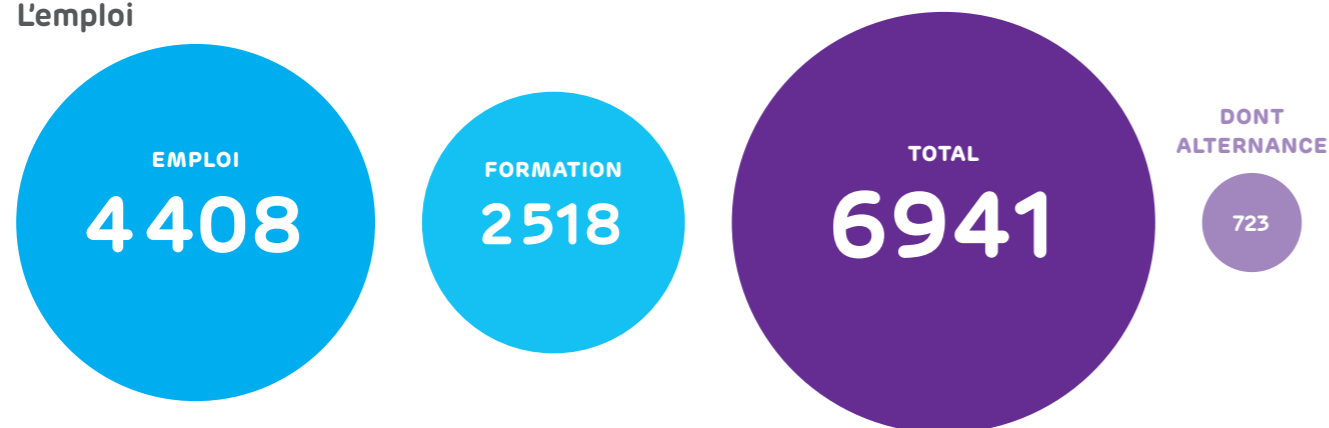


Comment avez-vous connu la Mission Locale ? [%]



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Je ne suis pas concerné

L'emploi



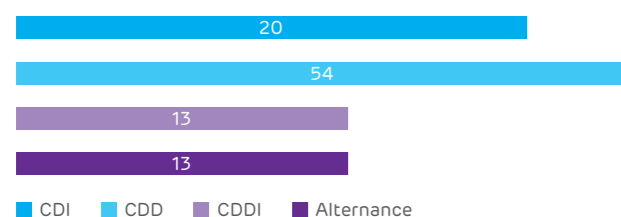
L'investissement de la structure pour l'emploi des jeunes et sur l'apprentissage est très fort. Le travail accompli se traduit par la construction de parcours sur mesure. L'équipe Entreprises-Emploi, les équipes filières professionnelles, l'action 100 chances 100 emplois, The Talent, le parrainage, les actions PDEC, Clé pour l'emploi... venant alimenter les parcours en offres d'emploi et en rencontres directes avec les entreprises.

Typologie des jeunes entrés en emploi en 2023

- 46% sont des femmes,
- 1% sont des mineurs,
- 35% ont au moins le bac,
- 55% ont un niveau infra bac,
- 47% résident en QPV.

La Mission Locale remplit sa mission d'insertion sociale et professionnelle pour tous les jeunes, ceux plus proches de l'emploi comme ceux qui en sont les plus éloignés. Le challenge se poursuit.

Les entrées en situation emploi par type de contrat



Avec une part de CDI de 20%, la Mission Locale de Marseille se situe dans une bonne moyenne régionale.

La part des CDD est néanmoins importante avec 54% des contrats signés et 13% pour

les CDD intérim. L'intérim est également une porte d'entrée sur le marché du travail pour nos jeunes. Des partenariats intensifiés en 2023 avec les mardis de l'intérim et la signature de convention avec AKTO/Prism'emploi.

Les permanences et les relais de proximité

Les relais de proximité de la Mission Locale de Marseille se situent pour l'essentiel sur les sites prioritaires de la politique de la ville. Au nombre de vingt-six (pour 27 permanences), ils sont répartis sur l'ensemble du territoire de Marseille dans les quartiers en difficulté.

- 5 554 propositions ont été faites aux jeunes suivis dans les relais de proximité dont la moitié concerne l'accès à l'emploi, 20% le projet professionnel et 20% la formation et la vie sociale.
- 969 jeunes repérés et mobilisés, contre 932 jeunes sur la même période en 2022. (Soit une augmentation de 4 % des accueils),
- 278 jeunes en premier accueil (soit: 29 % du total) et,
- 2 554 entretiens réalisés.

Rappel des accueils les années précédentes :

- 31/12/2022: Accueil = 932; Primos = 332; Entretiens = 2309
- 31/12/2021: Accueil = 965; Primos = 320; Entretiens = 2185

25,59% des jeunes ont intégré le PACEA, 19,81% le Contrat d'Engagement Jeune et 9,70%, d'autres dispositifs à l'emploi.

“ Je me suis inscrit à la Mission Locale en 2017 après avoir obtenu mon CAP employé de vente spécialisé. J'ai été reçu sur un Relais de Proximité pour faire un CV afin de trouver un contrat en alternance dans une salle de sport pour valider le BP JEPS mais, mon projet n'a pas pu aboutir car j'avais échoué aux tests. J'ai passé par la suite près d'un an sans rien faire car, j'avais été déçu, et je n'avais plus confiance en moi, même si le conseiller Relais de Proximité me contactait assez souvent pour me motiver et me proposer des solutions. Par la suite, je suis entré dans le dispositif PACEA et avec l'aide des deux conseillers Mission Locale mon projet s'est réalisé quelques mois plus tard : j'ai commencé à travailler dans une salle de sport en tant qu'agent d'accueil en CDD temps partiel puis quelques temps après en CDI à temps plein : cela a duré plus de trois ans. Aujourd'hui, j'ai un autre projet professionnel qui est de travailler dans la sécurité privée : grâce à mon conseiller Relais de Proximité j'ai pu avoir toutes les informations pour débiter une formation et régler quelques détails administratifs. Entre temps, j'ai mobilisé mon CPF afin de passer le permis et j'ai pu accéder à un logement avec l'aide de mon conseiller Relais de Proximité car il m'avait mis en contact avec ESF Services qui par la suite m'ont accompagné pour accéder à un logement. **Théophile, 24 ans** ”

Les permanences extérieures



Allauch
21 permanences tenues
43 jeunes accompagnés
25 jeunes en accompagnement renforcé



Le Rove
12 permanences
18 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé



Plan-de-Cuques
30 jeunes reçus sur 20 permanences
2 jeunes en formation
10 jeunes en emploi



Septèmes-les-Vallons
118 jeunes Septèmesois ont bénéficié d'un entretien
27 jeunes sont des jeunes nouvellement inscrits, repérés grâce au relais

Actions phares 2023

L'entrepreneuriat

- **16 mars** premier comité de pilotage groupement de créateurs Mission Locale de Marseille en présence de la DREETS et la Banque Pour l'Investissement (BPI).
- **5 avril** participation de l'équipe entrepreneuriat Mission Locale de Marseille au premier hackathon, création d'activité organisée par la Banque Publique d'Investissement dans le cadre des carrefours de l'entrepreneuriat.
- **17 novembre** journée de visite de l'association nationale des groupements de créateurs (ANCG) avec pour objectif la labellisation de notre structure sur la promotion et l'accompagnement des jeunes sur la création d'activité.
- **4 décembre** journée de clôture du projet E4NEET « entrepreneuriat à impact social et environnemental » à la friche belle de mai organisée par l'équipe entrepreneuriat.



Autres actions du pôle ingénierie et développement

- **4 juillet** participation de la Mission Locale de Marseille au mondial la marseillaise des entreprises organisées par Proman.
- **7 juillet** lancement de l'action FSE CMAPF en direction des publics les plus fragilisés.
- **12 octobre** signature de la convention de partenariat Mission Locale de Marseille/Synergie Familly.
- **23 novembre** journée du concours « The Talent » financé par la métropole au palais du Pharo (où siège le Conseil métropolitain) en présence de 30 jeunes et 5 entreprises et 4 membres de jury RSE avec pour objectifs « inventer l'entreprise de demain ».

Le Contrat d'Engagement Jeune

Des résultats et un process rénové pour plus d'efficacité :

Le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif d'accompagnement et d'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en formation, ni en emploi, ni en études. Il repose sur le principe de la réciprocité d'engagement entre, d'une part les jeunes bénéficiaires tenus de réaliser entre 15 et 20 heures d'activités par semaine, et d'autre part les conseillers de la Mission Locale de Marseille qui délivrent en contrepartie un accompagnement personnalisé et renforcé.

2 466 contrats en 2023 :

La part des jeunes de 18 à 21 ans représentent 66 % des bénéficiaires. 1 jeune sur 2 est sans qualification, deux tiers des jeunes sont domiciliés en centre-ville ou dans les quartiers Nord de Marseille.

1 333 jeunes mis en action en 2023 ! :

L'objectif du Contrat d'Engagement Jeune est la mise en mouvement des jeunes et leur mise en situation. Cette année encore ils ont été plus d'un sur deux à accéder à une formation professionnelle (54 %), ou bénéficier d'un accompagnement spécifique avec l'un d'un nos partenaires (50%). Des situations d'emploi à temps partiel ou saisonnier concernent également une part importante des jeunes en situation d'emploi de transition.

Un accompagnement intensif

En 2023, les jeunes en accompagnement CEJ à la Mission Locale de Marseille ont bénéficié en moyenne de 17 heures hebdomadaires d'activité en lien avec leur projet d'insertion sous la forme de :

- Entretiens individuels avec leurs conseillers ou avec des partenaires
- Participation à des ateliers
- Démarches personnelles en lien avec la réalisation de leur projet

Une offre d'accompagnement enrichie

Dès l'arrivée du CEJ en mars 2022, la Mission Locale de Marseille a développé un modèle d'ateliers à la carte pour les jeunes sans situation. En 2023, notre offre s'est enrichie de deux nouveautés.

- Une offre d'ateliers proposés par la fondation de la Maison Boulanger où les jeunes peuvent tester un métier sur différents secteurs (cuisine, réparation, création de contenus numériques...).
- Le recrutement de deux médiateurs numériques en service civique en charge de l'accompagnement des jeunes aux bons usages des outils numériques.



Vers 2024 :

La recherche d'une évolution constante de notre modèle d'accompagnement intensif est nécessaire pour s'adapter aux besoins du public bénéficiaire. Un travail de co-construction de ce nouveau modèle a été mené avec l'ensemble des conseillers avec pour point d'orgue un séminaire qui s'est déroulé le 21 décembre à la Cité des Métiers.

Ce travail a été aussi nourri par notre participation au groupe de travail régional porté par l'ARDML PACA qui vise à fédérer les bonnes pratiques des missions locales et mutualiser les innovations.

Le parrainage, des professionnels en activité au service des jeunes

85% des parrains et marraines à la Mission Locale de Marseille sont actifs. Ils permettent à la fois de faire découvrir le monde de l'entreprise et leurs métiers aux jeunes tout en les aidant à constituer un réseau professionnel pour les aider dans leur recherche d'emploi.

En 2023 nous avons pu établir un partenariat avec 17 nouveaux parrains et marraines dans des secteurs d'activités qui n'étaient pas encore représentés au sein de la Mission Locale de Marseille avec des résultats probants :

- **280** jeunes accompagnés sur le dispositif,
- **57.14%** de femmes et 42.86% d'hommes,
- **51.8%** résidant en QPV,
- **82,5%** BAC et infra.

Cette année fut marquée par trois temps fort :

Les 30 ans du Parrainage qui ont eu lieu à Paris dans les locaux de la DGFP. Ce rassemblement a notamment permis d'échanger sur le retour d'expériences dans le réseau.

L'intégration dans le dispositif de la Fondation Boulanger, qui à travers un programme dénommé "TROUVE TA FIBRE", a permis aux jeunes de conforter leur projet professionnel.

Ce nouveau partenariat nous a permis d'organiser deux journées dans un magasin Boulanger. Les jeunes présents ont pu découvrir toutes les possibilités d'emploi qu'offre cette enseigne, et participer à deux ateliers : réparation et cuisine.

Et enfin, le troisième temps fort fut **la Journée Régionale du Parrainage** le 21 septembre

2023 qui s'est déroulée cette année au sein de la Fondation Boulanger.

Le PACEA

Près de 5000 jeunes accompagnés

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans d'accéder à l'autonomie et à l'emploi.

Sa durée maximale est de 24 mois consécutifs et se décompose en différentes phases.

Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

- Des périodes de formation
- Des situations professionnelles, y compris des périodes de mise en situation en milieu professionnel

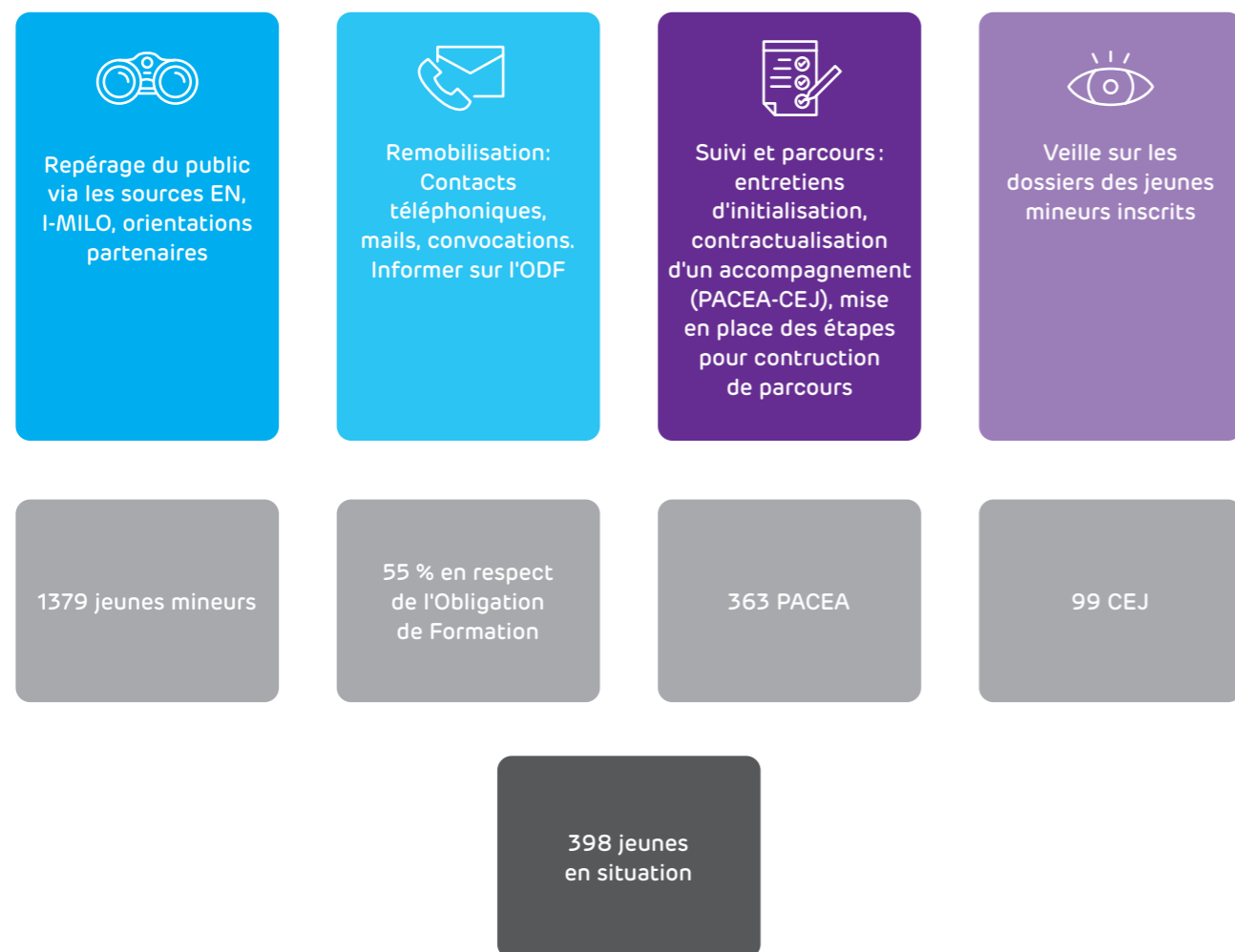
- Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel
- Des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement.

Obligation de formation

L'obligation de formation permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion. Est concerné tout mineur de 16 à 18 ans : en situation de décrochage du système scolaire, diplômé ou non et qui n'est ni en emploi ni en éducation ni en formation.

Les Missions Locales ont la charge de la mise en œuvre de l'Obligation de Formation et en assurent le suivi et le contrôle du respect de cette obligation.

Des Missions



Plan local de coopération avec Pôle Emploi

La coopération entre la Mission Locale et Pôle Emploi a permis et permet de développer un partenariat volontaire et constructif autour d'axes majeurs.

- Une articulation dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune.
- La prise en compte des besoins de formation de nos publics jeunes.
- La tenue d'instances opérationnelles entre nos antennes et les agences.
- L'accompagnement délégué de plus de 1500 jeunes dans le cadre du PPAE.

Un objectif commun: placer le jeune au centre de notre collaboration.

- Grâce à la fluidité des relations et échanges entre les équipes (permanences, travail en commun sur la présentation de l'offre de service, sur les parcours complexes, Contrat d'Engagement Jeune, Informations collectives communes...).
- Par une accessibilité croisée de nos offres de service respectives, (OUIFORM, OPUS, CEJ, échanges entre référents et responsables...).
- Par la co-construction d'une stratégie commune de sollicitation et de prospection des entreprises mais aussi promouvoir ensemble le « Recruter autrement » (Prixel, Place de l'Emploi...).
- Par des modes de collaboration: COPIL, IOP territoriales, Référents PE-Mission Locale de Marseille dans chaque antenne-agence, Travail croisé entre les équipes professionnelles filières, travail croisé entre le groupe formation Mission Locale de Marseille et PE (OUIFORM, Mission Locale de Marseille associée aux remontées des besoins).

Les nouveautés.

- Expérimentation RSA rénové.
- Délégation en co-traitance sur deux sessions de formation. Transport logistique chauffeur poids lourds- Belle de Mai. Agents de sécurité – Carré Gabriel.
- Avenir PRO.
- Immersions facilitées.

Accompagnements Spécifiques

Sous main de justice

Deux actions:

- Accompagnement des jeunes sous mains de justice en milieu fermé au centre pénitentiaire de Marseille-Baumettes,
- Accompagnement dedans/dehors pour lutter contre la récidive en milieu ouvert, à l'Établissement Pénitentiaire spécialisé pour Mineurs.

Ces deux actions sont liées et constituent l'outil de l'action justice dans le cadre de :

- la prévention de l'entrée dans la délinquance,
- la préparation à la sortie en Milieu Fermé,
- la lutte contre la récidive à la sortie.

Ces deux actions ont concerné 165 jeunes en 2023, l'objectif conventionnel étant de 120.

100 Chances 100 Emplois, « Un réseau d'entreprises pour recruter autrement ».

La Mission Locale de Marseille est engagée dans ce dispositif depuis plus de 12 ans. Il est porté conjointement par Schneider Electric et copiloté par le Groupe INTERACTION à Marseille. Notre mission globale a pour objectif d'atteindre l'accès à l'emploi des jeunes par un sourcing et un coaching intensif.

Cette action consiste à mobiliser le réseau d'entreprises et à accompagner les jeunes de 18 à 25 ans résidants sur les différents territoires marseillais, QPV en particulier, pour les préparer et leur permettre d'accéder à l'emploi.

Au 31/12/2023, les objectifs de l'action ont atteint 87,14 % de taux de placement.



“ Je me permets de vous envoyer un mail pour vous tenir au courant de la suite de mon aventure 100 chances 100 emplois. Je suis très heureuse de vous annoncer que j'ai été embauchée en tant que conseillère commerciale au sein de l'agence Groupama du Prado. Au moment où je vous écris je suis dans le train pour rentrer sur Marseille suite à ma première semaine de formation, que j'ai vraiment appréciée. Elea ”

La Relation Client

Cette action est inscrite sur le volet CLE POUR L'EMPLOI qui consiste à mobiliser les jeunes de + de 18 ans domiciliés en zone QPV désirant découvrir ou se former ou travailler dans les métiers de la relation client à distance.

L'accompagnement mis en place, a pour objectif de lever les freins des jeunes inscrits sur le dispositif relation client et faciliter leur insertion professionnelle. Cela se traduit par diverses actions à envisager, notamment la mise en relation sur l'ensemble de l'offre de services Mission Locale de Marseille : techniques de recherches d'emploi, simulation d'entretien, atelier test, information collective emploi et visite d'entreprise.

234 jeunes en file active dont **121** entrées sur le dispositif à partir du 02/01/2023.

73 jeunes sont en sorties positives (sur un objectif de 50)

51 en emploi (objectif 25) / 22 en formation (objectif 25)

(Soit **+60%** de placement)

Génération Bâtisseurs

Dispositif mené par un référent Génération Bâtisseurs - Mission Locale de Marseille avec la Fédération du Bâtiment et Pôle Emploi, inscrit sur le volet CLE POUR L'EMPLOI.

Il consiste à repérer, mobiliser et accompagner un public de 18/30 ans, issu majoritairement des territoires QPV de Marseille dans son projet professionnel : les métiers du BTP.

Chaque année, plus de 100 jeunes trouvent un emploi grâce à ce dispositif. En 2023 :

- 184 jeunes ont été accompagnés dans le dispositif Génération Bâtisseurs,
- 111 jeunes ont trouvé un emploi,
- 34 jeunes ont intégré une formation.

L'Insertion par l'Activité Economique

687 Candidatures => 319 Jeunes en C.D.D.I => 70% de jeunes QPV dont :

- 23% de public féminin concerné
- 86 % sont infra BAC
- 13% titulaires permis B

Nos Partenaires

- 32 entreprises d'Insertion
- 36 ateliers Chantiers d'Insertion
- 1 association intermédiaire-ADPEI
- Et bien sûr les GEIQ /EITI/ETI de Marseille

L'alternance

Notre objectif reste d'accompagner les jeunes de manière intensive et innovante vers l'alternance. Nos actions ont favorisé l'éclosion de vocation et suscité l'attrait des jeunes pour ce type de formation.

Nos résultats :

- 680 jeunes accompagnés et préparés,
- 617 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage,
- 106 jeunes ont signé un contrat de professionnalisation,
- 150 contacts entreprises et partenaires, soit plus de 500 postes proposés et diffusés.

“ Témoignages, l'I.A.E. outil et vecteur d'inclusion: J'ai grâce au chantier pu me poser, régler des problèmes administratifs et accéder à des formations. Nadine m'a permis de rencontrer une ETTI avec laquelle je suis actuellement en Mission; avec peut-être un CDI à la clé. Idées de formation après le contrat pour trouver plus facilement un emploi. Hassan Omar Adam, 21 ans, salarié depuis juin 2023 à Etti Suez Rebond Insertion ”



Zoom sur l'action: « Au tour des Apprentis » et le Jobdating Alternance avec la ville de Marseille : En partenariat avec l'ANAF, la Mission Locale a valorisé l'Alternance, créé des opportunités, des rencontres avec des coaches (OPCO) en donnant aux jeunes toutes les clés pour décrocher un contrat d'apprentissage.

La Ville de Marseille a confié son recrutement en alternance et la présélection et préparation de 155 jeunes.

La Cellule Marseillaise d'Accompagnement des publics fragilisés

Le concept de l'action est un accompagnement global quadripartite (conseiller/assistante sociale/psychologue/conseiller emploi) permettant aux jeunes de travailler sur leur projet professionnel, la résolution de leurs problématiques et leur employabilité. Ces jeunes sont en situation de fragilité et peuvent cumuler une ou plusieurs situations bloquantes pour une insertion professionnelle réussie (logement, santé, justice, citoyenneté...).

Les actions de prévention des bénéficiaires du RSA

Il s'agit d'un accompagnement individualisé

qui consiste à la lever des freins périphériques et d'un travail sur le projet professionnel en direction des publics RSA avec une équipe dédiée de 5 conseillers et 1 assistante de service social.

+ de 500 jeunes accompagnés et près de la moitié en emploi ou formation grâce à cet accompagnement sur mesure.

Expérimentation RSA Rénové

■ **2 mai** lancement de l'expérimentation RSA renouvelé par le Conseil Départemental et Pôle Emploi qui associe la Mission Locale de Marseille pour les jeunes des 5 et 7^e arrondissements.

■ **16 novembre** participation de l'équipe RSA Mission Locale de Marseille au forum emploi organisé par le CD 13.

■ Sur des places du Contrat d'engagement jeunes, 59 jeunes ont été accompagnés par 2 conseillères CEJ avec un taux de 60% de sortie positive.

Grouperment Jeunes Créateurs

La promotion de l'entrepreneuriat Mission Locale de Marseille est une réponse adaptée pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans notamment les NEETS. Cette action Mission Locale de Marseille repose sur : • la création d'un grouperment de créateurs en mettant en œuvre la méthodologie déjà éprouvée de l'association nationale des jeunes créateurs.

Méthodologie : 2 conseillères dédiées pour un accompagnement de 67 jeunes par an et 140 jeunes sensibilisés.



Spécificités: accompagnement à l'Émergence de projet et orientation vers les partenaires spécialisés de la création d'activité.

Résultats: depuis le début de l'action en janvier 2022 + de 450 jeunes sensibilisés/177 jeunes accompagnés/ 10% de création d'activité et 50% de sorties emploi/formation.

Accompagnement PLIE:

1 CISP détaché du dispositif PLIE accompagne 90 jeunes par an sur un territoire.

Les résultats 2023 sont les suivants: 93 jeunes intégrés / 19 sorties positives (emplois /formations) et 5 sorties dynamiques.

Le partenariat avec les entreprises

Les filières emploi

- 1500 entreprises actives
- 550 sessions de découverte des métiers
- 1282 offres d'emploi collectées pour 3915 postes
- 4279 entrées en emploi dont 723 contrats d'apprentissage

Les filières emplois de la Mission Locale de Marseille c'est:

- Une stratégie: Les filières professionnelles, à travers le partenariat et la signature de conventions (agences d'emploi missions jeunes; FEPEM...), outillent l'offre de service de la Mission Locale de Marseille pour

faciliter l'accompagnement des jeunes dans le cadre de leur parcours d'insertion (visites, immersions, coaching, prospection d'offres d'emploi...).



■ En cohérence avec l'actualité: Plusieurs actions ont eu lieu, en lien avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 autour de divers sports: basket, boxe, pétanque, rugby... ainsi que des actions plus axées sur la formation et l'emploi sur les métiers de la sécurité et de l'hôtellerie restauration.



■ En lien avec leur territoire: Une visite du Grand Port Maritime de Marseille mixant 40 jeunes et 30 conseillers a été organisée, conclue par la signature d'une convention de partenariat.

Pour proposer avec leurs partenaires des actions innovantes: Salon de l'innovation RH, Hero Festival, visite d'entreprise pour acculturer les conseillers aux secteurs d'emplois en tensions...



L'entreprise au sein du CEJ

La Mission Locale de Marseille s'engage encore plus lourdement et met en œuvre une

“ Je voulais donner de mes nouvelles puisque la Mission Locale de Marseille était là quand je cherchais une alternance. J'ai fini par intégrer le master que je voulais et été pris en alternance à la Société Générale dans une agence d'Aix-en-Provence. Après ça j'aimerais partir travailler à l'étranger afin de parfaire mon CV mais d'ici là un long chemin m'attend pour obtenir mon diplôme. J'en profite pour vous remercier pour votre aide et dire que ce que vous faites pour les jeunes est génial. Moi ça a changé la trajectoire de ma vie. Amir ”

offre de service rendue aux Entreprises pour qu'elle soit un levier efficace vers l'emploi de tous les jeunes accompagnés.

Elle intègre l'entreprise au cœur de la pratique d'accompagnement et la rend actrice au même titre que le jeune.

Au 31/12/2023, sur les 822 jeunes bénéficiaires du CEJ, soit les jeunes orientés par les CISP sur l'Espace Entreprise CEJ, 488 ont participé à un atelier de préparation au recrutement, 473 ont obtenu un entretien avec un employeur, 116 ont obtenu un emploi soit 1 jeune sur 4.

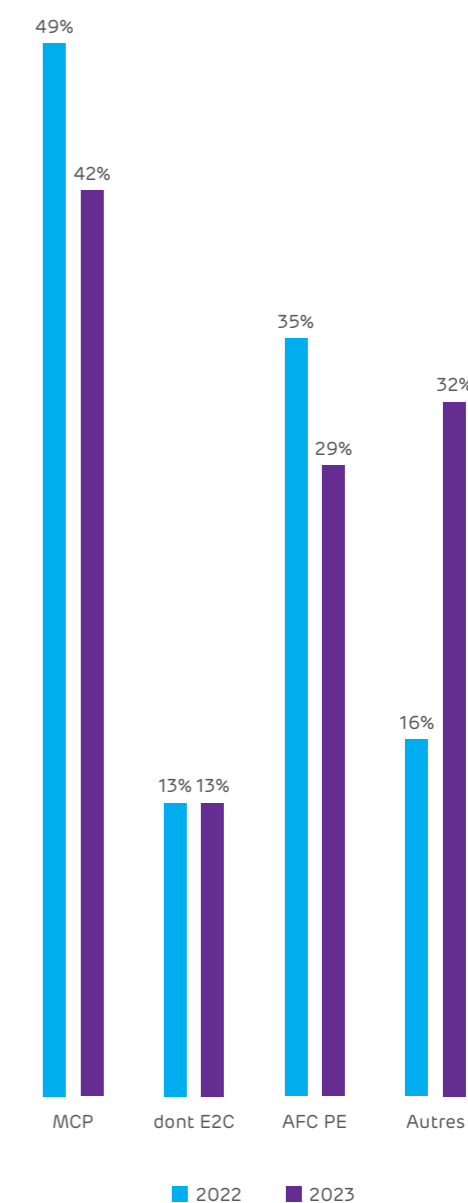
L'accès à la formation

6059 propositions ont été effectuées pour 2516 entrées.

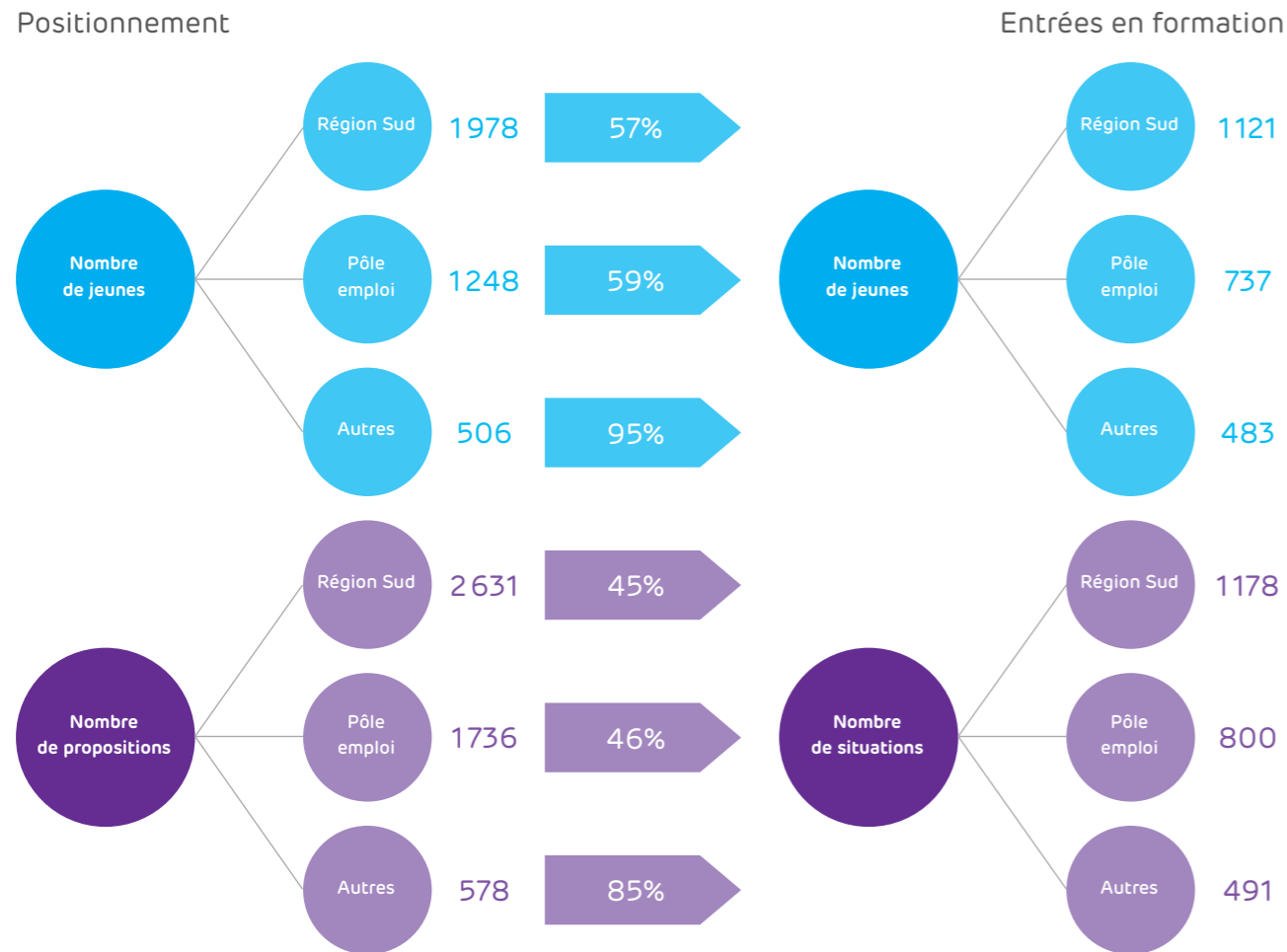
Le ratio entre les positionnements et les entrées (42 %), même s'il est légèrement supérieur à 2022 (41%) montrent l'importance de travailler sur deux axes:

- Renfort du partenariat avec les organismes de formation pour favoriser l'entrée du public « jeune » en formation (les organismes de formation préfèrent un public plus âgé car selon eux, plus assidu),
- La préparation des jeune à l'entretien avec l'organisme de formation pour l'aider à verbaliser sa motivation, son projet professionnel; étape décisive dans le process d'entrée en formation.

Répartition des entrées en formation



Positionnement vs entrées en formation - 2023



1236 propositions pour 942 jeunes ne peuvent être répertoriées fautes de précision du financeur par l'OF.

La formation reste une étape importante dans le parcours du jeune. On le constate avec plus de 6000 propositions pour plus de 2500 entrées (taux de transformation moyen 64.5 %).

Le partenariat mis en place avec France Travail sur les positionnements via OUIFORM favorise les échanges et recherches de solutions sur les problématiques rencontrées lors des positionnements, les financements des jeunes en formation, ...

L'accès à l'autonomie

La santé

Dans le cadre de la levée des freins à l'insertion, la Mission Locale de Marseille accompagne les jeunes dans leurs démarches d'accès au droit et aux soins.

Avec le soutien financier de l'Agence

Régionale de Santé PACA et du Conseil Départemental 13 et la mobilisation d'un solide réseau partenarial, nous proposons au public la possibilité de s'inscrire dans un véritable « Parcours de santé » : prévention, accès au droit, orientation, soins.



789 jeunes ont rencontré un spécialiste de la santé sur leur antenne (consultation psy, médiation santé, prévention)

375 jeunes du CEJ ont participé à un atelier collectif de prévention (addiction, santé globale, santé sexuelle)

156 jeunes ont réalisé un bilan de santé

263 demandes traitées par la CPAM

86 jeunes ont bénéficié gratuitement d'un « contrat Mutuelle jeunes »



Hébergement - Logement

Parmi les freins à l'insertion socioprofessionnelle que rencontrent les jeunes reçus à la Mission Locale de Marseille, la question de l'hébergement et du logement est un point essentiel. Non seulement en tant que condition incontournable pour se consacrer pleinement et sereinement à la recherche et/ou à l'exercice d'un emploi ou d'une formation, mais aussi en tant qu'accès à l'autonomie pour celles et ceux qui sont en fin de parcours et donc en mesure de prendre en charge leur propre logement.

Plus de 170 sollicitations au 115 pour des mises à l'abri.

217 demandes d'hébergement auprès du SIAO.

286 jeunes ont rencontré le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) ESF Services au sein de la Mission Locale de Marseille (rendez-vous individuels et ateliers collectifs).

75 demandes de logement étudiées lors d'une Commission interne réunissant des partenaires du logement.



La *Mobilité Internationale* constitue une expérience irremplaçable dans le parcours d'un jeune vers l'autonomie.

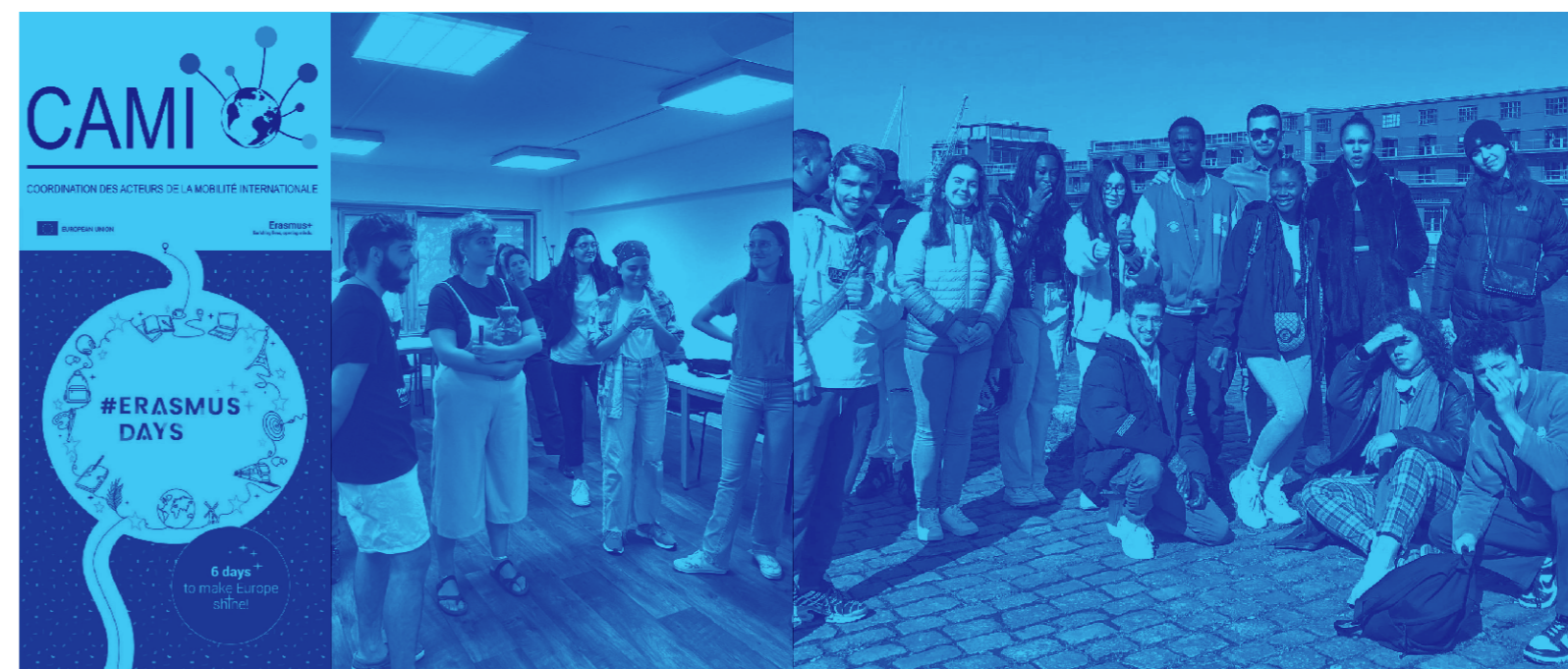
La Mission Locale de Marseille a développé son offre de services à travers des ateliers mensuels « Mobilité Internationale ». L'objectif est de permettre au public jeune d'être reçu sur un temps de « désacralisation » de la mobilité internationale, nous les informons sur les différentes formes de mobilité, nous leur présentons les offres en cours, un opérateur de la mobilité vient recruter en direct sur les départs imminents : Eurasianet, Bokrasawa, Eurocircle, Hors-Pistes, Parcours le Monde et Une Terre Culturelle.

Forum #Booste ton projet avec la Mobilité Internationale

Le forum a eu lieu sur l'antenne 13/14.

L'équipe Mobilité internationale de la Mission Locale de Marseille a mis en place l'organisation du forum **#Booste ton projet avec la Mobilité!** en partenariat avec l'ensemble des opérateurs de Mobilité de Marseille.

Chaque année la mission locale participe à l'erasmusday. Une expérience interculturelle, à travers une BIBLIOTHÈQUE VIVANTE animée par les volontaires européens qui sont actuellement en France chez nos partenaires.



Partie IV Une Méthode

Une gouvernance resserrée et impliquée

37 administrateurs dont:

Les membres du Bureau Mission Locale de Marseille:

- Présidente: Josette Furace.
- Vice-Présidente: Sylvie Brunet.
- Vice-Président: Éric Semerdjian.
- Vice-Président: José Mattei (membre qualifié).
- Trésorier: Jean-Marc Pantalacci Bonnaffous.
- Secrétaire: Sahouda Maallem (membre qualifiée).
- Secrétaire adjoint: Cyprien Fonvielle.

Les 4 collèges du Conseil d'Administration

- Élus des collectivités territoriales: 16 membres.
- Services de l'État et Organismes Publics: 5 membres.

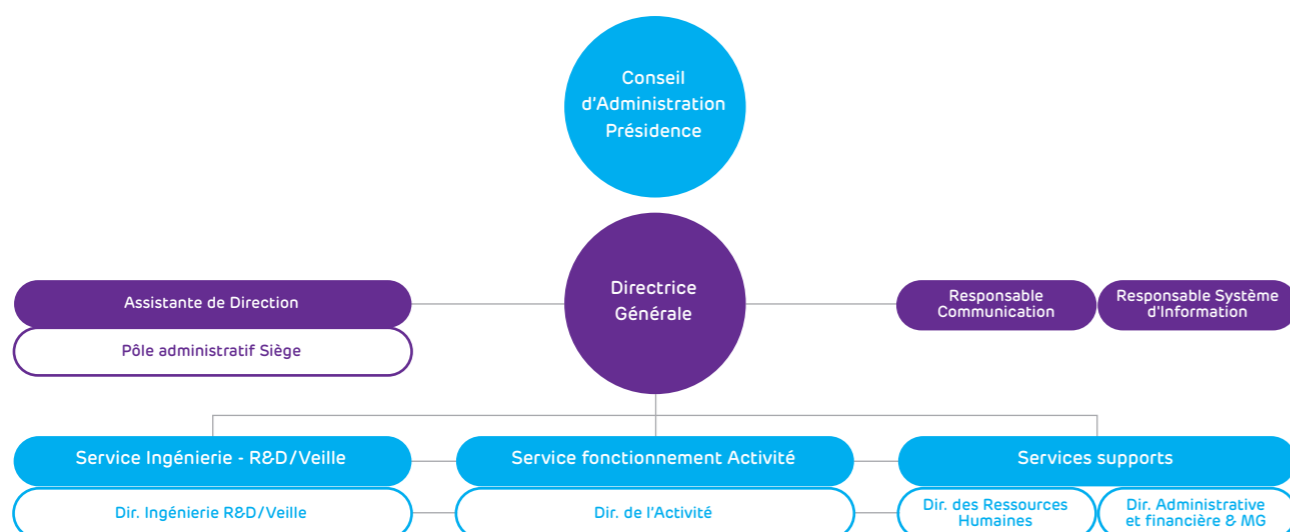
- Partenaires économiques et sociaux: 6 membres + le secrétaire du CSE.
- Associations, Organismes et Personnes qualifiées: 4 membres.

L'Équipe de Direction

Évolution de l'organigramme

Après une année de mise à plat et d'engagements, de l'ouverture des chantiers structurants pour répondre aux enjeux, la Mission Locale de Marseille doit poursuivre ce programme ambitieux en se donnant les moyens. Un des facteurs de réussite passe par la réorganisation de sa direction et de son encadrement. A la fin de l'année le Conseil d'Administration a voté le renfort du Comité de Direction qui se compose désormais d'une direction générale et de 4 directions spécifiques:

Organigramme hiérarchique de la Mission Locale de Marseille 2024



Le comité de direction (2023/2024):

- Directrice Générale: Stéphanie Ordano-Mathieu.
- Directeur des Ressources Humaines: Arnaud Bourgeois (2023) / Clarisse Hebréard (2024).
- Directrice Administrative et Financière: Béatrice Salmeri.
- Directrice de l'Activité: Nadège Bernardi (2024).
- Directrice de l'Ingénierie et du développement: Laetitia Mondongou (2024).

Les responsables de secteur:

- Antenne Centre Vieux Port (1/2/3/7 arr.) / Armée: Chérine Bouaza (2023) / Laurence Rusterucci (2024).
- Antenne Centre Corinthe (4/5/6/8 arr.) / Obligation de Formation: Pascale Vinay.
- Antenne Sud (9/10/11/12 arr.) / Sous-main de justice: Emanuel Fidalgo (2023) / Delphine Soulairol (2024).
- Antenne Nord Est (13/14 arr.) / Parrainage: Christian Cornu.
- Antenne Nord Littoral (15/16 arr.) / Handicap: Christine Gueydon.
- Contrat d'Engagement Jeune: Daniel Wehrle.
- Contrat d'Engagement Jeune: Romana Sabelli.
- Contrat d'Engagement Jeune - Entreprise/Emploi: Saïd Saoudi.
- Accès à l'Autonomie: Nadège Bernardi (2023) / Chérine Bouaza (2024).
- Coordination Formation-Emploi: Annie Piazza.
- Développement des actions spécifiques: Guillaume Stoler.
- Système d'Information: Hervé Mata.
- Communication: Jean-Christian Rieu.

Management transversal et création du LAB'

La Mission Locale de Marseille a fait face à de nouveaux enjeux en 2023:

En interne, avec une nouvelle organisation, de nouveaux postes, de nouvelles prérogatives à mettre en œuvre (Labellisation...).

En externe avec de nouvelles formes de réponses à apporter à des jeunes qui n'ont plus la même considération pour le travail et qui communiquent différemment ou encore pour un nouveau positionnement à trouver avec l'émergence de nouveaux partenariats.

Nous sommes conscients qu'il nous faut collectivement évoluer pour optimiser services et coûts. Pour ce faire l'accent a été mis sur la nécessité de:

- Rationaliser et mutualiser les pratiques
- Continuer à renforcer l'attention que nous portons les jeunes en perfectionnant nos canaux de communications et nos solutions pour les accompagner

En bref, nous réinventer et pour ce faire répondre aux questions suivantes:

- Comment identifier les besoins non couverts et tenter d'y apporter des réponses?
- Comment permettre aux équipes d'être mieux outillées pour identifier les freins dans l'accompagnement des jeunes?
- Comment identifier des ressources supplémentaires pour la Mission Locale de Marseille?
- Comment mettre du lien et fédérer au sein des équipes?

Nous avons posé un préalable: Elaborer des axes de développement partagés dorénavant au nombre de 4: **Axe 1:** concevoir puis mettre en œuvre une méthodologie, des process et des outils. **Axe 2:** optimiser, mutualiser et rechercher des moyens. **Axe 3:** favoriser une meilleure lisibilité des actions et des projets. **Axe 4:** recours à la démarche lab'.

Les méthodes agiles ont commencé à s'ancrer dans le quotidien de la Mission Locale de Marseille depuis la période pandémique, la création du lab' instituera cette méthode de travail collaborative.

Élément central de notre démarche, nous allons faire un zoom sur le Lab': La direction de l'ingénierie accompagnera, en 2024, les équipes, via son catalogue de services et émet régulièrement un avis technique sur la continuité de service de chaque LAB en cours.



Qualité de vie au travail

L'année 2023 restera marquée par le déménagement de l'antenne sur le site de l'ODYSSEE, boulevard Capitaine GEZE dans le 14^e arrondissement de Marseille. L'antenne 13-14 est donc dotée de locaux dimensionnés à la hauteur de la fréquentation des jeunes de ces arrondissements avec une amélioration notable des conditions de travail pour le personnel. Ce déménagement a demandé un travail de plusieurs semaines et impacté l'action de l'animation territoriale.

Outre les changements de locaux de l'équipe 13-14, une attention particulière a été portée sur le renouvellement du matériel de bureau (remplacement des fauteuils) et informatique (en 2024 les CISP ainsi que les assistants d'antenne seront tous équipés de PC portable).

Enfin, la qualité du dialogue social s'est soldée par la signature de 6 accords majeurs :

- Mise en place du Compte Epargne Temps
- Droit d'expression
- Règlement intérieur du CSE
- Accord sur l'adaptation et méthode de négociation
- Prime de Partage de la Valeur
- Négociation Annuelle Obligatoire 2023

Ces accords ont eu un effet très concret sur la qualité de vie au travail des salariés, mais aussi et surtout sur leur pouvoir d'achat (notamment la PPV, et les NAO 2023)

Un réseau partenarial

Un réseau partenarial n'a de sens que si les liens tissés sont fondés sur une collaboration effective et des objectifs communs.

Cette année encore la Mission Locale de Marseille a élargi son réseau en signant 19 nouvelles conventions de partenariat :



Partie V Des moyens humains et financiers

Pour mener à bien ses missions, la Mission Locale de Marseille compte 243 salariés dont :

- 80% sont affectés directement à l'activité d'insertion sociale et professionnelle
- 11,7% de gestion
- 1,4 d'Information et communication
- 7,9% d'encadrement
- plus de 90% sont en CDI et 78% sont des femmes

Orientations 2024

En route vers la labellisation :

- Finalisation du projet associatif,
- Élaboration d'un diagnostic territorial partagé,
- Ajustement du plan stratégique / comité des financeurs,
- Mise en place de la nouvelle organisation,
- Plan d'amélioration continue du service rendu aux jeunes,
- Élaboration du plan de communication interne et externe,
- Mise en conformité totale de la Commande Publique,
- Mise en place d'une démarche de prévention des RPS. Élaboration du PAPRI Pact.

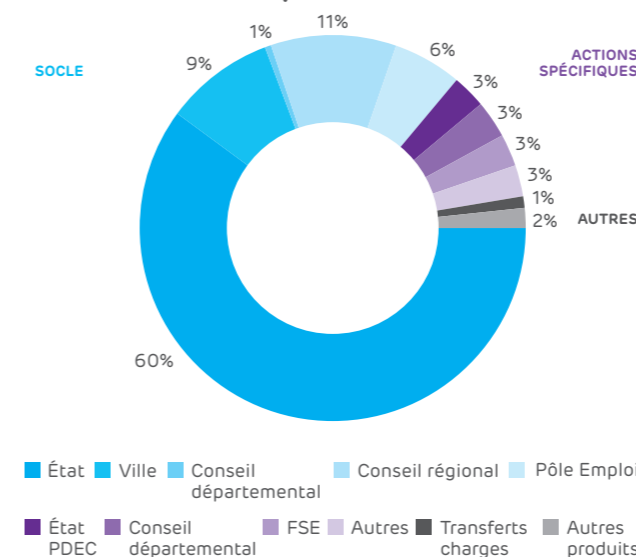
Focus sur les actions spécifiques

- Réaliser l'action Fonds de Transition Juste (FTJ) – Promotion des métiers verdissants,
- Réaliser l'action FSE + accompagnement intensif des publics particulièrement fragilisés (AS et Psychologue),
- Demander la Labellisation « groupement de créateurs »,
- Développer un partenariat rapproché avec Cité LAB BPI,
- Poursuivre la participation de la Mission Locale de Marseille à l'expérimentation RSA rénové pour les jeunes,
- Favoriser les actions spécifiques à l'international pour les jeunes - Visite du parlement européen par notre eurodéputée Sylvie Brunet pour des jeunes marseillais – Programmes d'échanges interculturels, stages professionnels, volontariat service civique...
- ...

Le budget 2023 (subventions par financeur)

	2022	2023	Évolution
Total	13 456 321	14 053 312	4,44%
Socle	11 547 445	12 098 732	4,77%
État	7 850 681	8 446 407	7,59%
Ville	1 275 600	1 290 600	1,18%
Conseil départemental	73 000	73 000	0,00%
Conseil régional	1 545 795	1 477 780	-4,40%
Pôle emploi	802 369	810 945	1,07%
Actions spécifiques	1 115 941	1 584 369	41,98%
État PDEC	263 480	395 213	50,00%
Conseil départemental	439 800	439 800	0,00%
FSE	32 586	379 730	1065,32%
Autres	380 075	369 626	-2,75%
Autres	792 936	370 211	-53,31%
Transferts charges	234 834	135 208	-42,42%
Autres produits dont exceptionnels	558 102	235 003	-57,89%

Subventions par financeurs 2023





Siège Social

23 avenue de Corinthe
13006 Marseille
Tél : 04 91 19 01 20
siege@mlmarseille.org

Antenne Centre Vieux Port

1^{er}, 2^e, 3^e, 7^e
19 rue Vacon
13001 Marseille
Tél : 04 96 17 46 70

Antenne Nord Littoral

15^e et 16^e
15 avenue André Roussin
Immeuble Grand Écran
13016 Marseille
Tél : 04 96 15 33 70

Antenne Centre Corinthe

4^e, 5^e, 6^e, 8^e
23 avenue de Corinthe
13006 Marseille
Tél : 04 91 29 42 40

Antenne Nord Est

13^e et 14^e
51/53 boulevard du Capitaine Géze
Immeuble L'Odyssée
13014 Marseille
Tél : 04 91 81 05 10

Antenne Sud

9^e, 10^e, 11^e, 12^e
397 boulevard Romain Rolland
13009 Marseille
Tél : 04 91 18 21 10

Site CEJ

27-29 boulevard Charles Nedelec
13003 Marseille
Tél : 04 91 95 55 80

À partir de Juin 2024 :

Tour Méditerranée
26 avenue Jules Cantini
13006 Marseille

Mission Locale Marseille
missionlocalemarseille.fr

